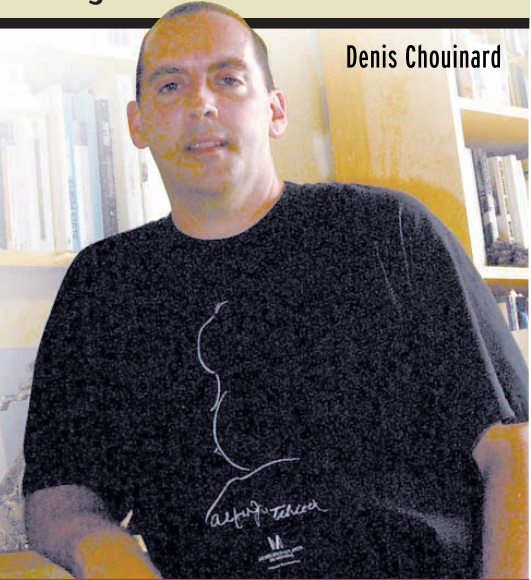


La Presse

cyberpresse.ca



Brett Hull échappe au Canadien

Cahier Sports, page S3

Le désir de dénoncer

Cahier Arts+Spectacles, page C1

MONTRÉAL | JEUDI 23 AOÛT 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 299 > 64 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Du plomb dans les parcs

Montréal retire tous ses modules de jeux suspects

ÉRIC TROTTIER

La bonne nouvelle : sept ans après qu'un enfant de cinq ans se fut intoxiqué au plomb en jouant dans deux parcs de Montréal, l'administration Bourque vient de décider de retirer tous les modules de jeu en béton et les animaux à ressort qui se trouvent encore dans la majorité des 650 parcs de la ville.

La mauvaise : il faudra compter de six à sept ans avant de remplacer les jeux supprimés.

C'est ce qu'a annoncé à *La Presse* hier la direction du service des parcs, qui vient de « découvrir », après avoir analysé la peinture utilisée sur les jeux de béton et les animaux d'acier de cinq parcs, que celle-ci contenait un pourcentage trop élevé de plomb.

Selon Santé Canada, le plomb est un élément toxique qui, chez les enfants de moins de cinq ans, peut causer un dysfonctionnement du cerveau et du système nerveux, et qui pourrait aussi être à l'origine des troubles d'apprentissage et de comportement dont souffrent certains élèves.

« Nous avons effectué des analyses (de la peinture utilisée dans les parcs) qui montrent que les niveaux de plomb dépassent nettement les normes, a déclaré à *La Presse* la porte-parole du service des parcs, Claudette Lalonde. Vu



Parce qu'elle les juge dangereux, la Ville de Montréal a décidé de retirer de ses parcs les vieux tubes de béton comme celui sur lequel se trouve la petite Alka Singh, trois ans, au parc Nelson-Mandela, dans le quartier Côte-des-Neiges.

Québec menace de vider 200 lacs

BRUNO BISSON

Le ministère de l'Environnement du Québec souhaite se départir de quelque 200 barrages et ouvrages de retenue à la fin de leur vie utile, et compte faire payer la réfection de ces ouvrages par ses bénéficiaires, soit des villégiateurs dans la plupart des cas. Et s'ils refusent, ils pourront dire adieu à leur lac.

C'est du moins ce qui est en train d'arriver aux 600 riverains du lac Brompton dans les Cantons-de-l'Est, qui se sont fait servir cet ultimatum la semaine dernière par des représentants du MENV relativement au barrage Bombardier, qui est en si mauvais état que des travaux de réfection devront y être consentis d'ici deux ans au plus tard.

On estime que la facture s'élèvera à 750 000 \$. Le ministère a clairement exposé sa position aux riverains : si les municipalités concernées ou une association de villégiateurs refusent de prendre ces travaux de réfection à leurs frais et d'assumer désormais les responsabilités juridiques qui en découlent, en plus de garantir son inspection et son entretien réguliers, le barrage sera proprement démolit. Point final.

Conséquences : le niveau du lac Brompton chutera de deux mètres et le marais de ce lac, dans la mise en valeur et la préservation duquel on a investi près de un demi-million de dollars, depuis cinq ans, sera asséché.

La moitié des riverains du lac Brompton éprouveront ensuite des problèmes avec leurs conduites d'eau, puisque le gel pourrait les faire sauter ou les rendre complètement inopérantes, lorsqu'il y aura deux mètres d'eau en moins dans le lac. Selon le MENV, qui a lui-même évalué les impacts de la disparition du barrage, « toutes les prises d'eau qui ne seraient pas à une profondeur de 2,5 à 3,0 mètres, pourraient être affectées par des embarcations circulant sur le lac ou par le passage des glaces ».

Les eaux se retirèrent, s'éloignèrent des berges actuelles, ce qui affectera évidemment la mise à l'eau des embarcations puisque les quais seront posés sur le sable. Enfin, la perte des attraits de villégiature du lac et « une perte sur le plan esthétique et de la jouissance du plan d'eau », entraîneront la valeur foncière des maisons et chalets du lac Brompton vers le bas, radicalement.

Mais il ne s'agit encore là que de sérieux inconvénients, pour les villégiateurs surtout. Auxquels il faudra ajouter des impacts environnementaux majeurs,

Voir PLOMB en A2

Voir QUÉBEC en A2

L'affaire Barnabé devant la Cour supérieure?

Le Commissaire à la déontologie songe à demander une révision judiciaire

ANDRÉ DUCHESNE

Déçu et inquiet, le Commissaire à la déontologie policière du Québec songe à demander une révision judiciaire de la décision rendue mardi par la Cour du Québec et par laquelle les sanctions imposées à trois policiers impliqués dans l'affaire Barnabé ont quasiment toutes été effacées.

« La décision de la Cour du Québec est extrêmement décevante et préoccupante. Notre service juridique se penche sur la possibilité de demander une révision ju-

diciaire devant la Cour supérieure », a déclaré Sylvie Mathurin, directrice des communications du bureau du Commissaire au cours d'un entretien téléphonique.

Dans un cas de déontologie policière comme celui impliquant les trois policiers de la CUM suspendus ou destitués à la suite de l'affaire Barnabé, la Cour supérieure doit décider si le juge de la Cour du Québec saisi du dossier a excédé sa juridiction.

Bien que courante, la révision judiciaire est une procédure plus difficile qu'un appel, évalue l'avocat criminaliste

Julius Grey. « Il ne suffit pas que la décision soit contestable. Il faut que l'erreur du juge soit évidente », expose-t-il, sans toutefois aller jusqu'à faire un pronostic dans ce dossier précis.

Il est arrivé par le passé que des décisions d'un juge de la Cour du Québec soient révisées par un magistrat de la Cour supérieure, rappelle M^e Grey.

Voir BARNABÉ en A6
« Il est temps de passer à autre chose », en page A5

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	Loteries	B6
cahier C	Monde	A10, A12
- télévision	Mots croisés	E3
Bandes dessinées	Mot mystère	E3
Bridge	Petites annonces	E4
Décès	- immobilier	E4
Économie	- marchandises	E5
cahier D	- emploi	E5
Éditorial	- automobile	E5, E6
Étes-vous	- affaires	D2
observateur?	E3	Politique
Feuilleton	E4	AA-A6
Horoscope	E6	Quoi faire
		C6

MÉTÉO

Voir S16

Nuageux avec averses
Maximum 27 > minimum 14



6 21924 98765 1

Les paquets aux dents jaunes et noires font peur

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les photos répugnantes qui ornent depuis quelques mois les paquets de cigarettes canadiens ne convainquent peut-être pas les fumeurs d'écarter, mais celle de « la bouche aux grosses dents jaunes et noires » les perturbe assez pour rester sur les tablettes des marchands, bien obligés de s'ajuster.

« Les dents, les clients n'en veulent pas. Ça les traumatise raide ! » s'exclame Nadine Busque, cernée de paquets aux images-chocs au dépanneur Couche-Tard du complexe Desjardins. « À chaque fois, ils me demandent si je n'ai pas autre chose. »

Au dépanneur du métro Jean-Talon, Isabelle Houle a déjà vu des clients lui tourner carrément le dos en constatant qu'il ne restait que des paquets disgracieux à vendre.

« Des fois, je leur tends le paquet de côté, en cachant l'image avec mes doigts, mais ça ne marche pas toujours », confie la jeune caissière.

« Chez nous, ce sont les employés qui prennent les paquets dégueulasses. Il faut bien les éliminer. On les refille aussi aux clients que ça ne dérange pas », révèle de son côté Marianne Gosselin, de la Tabatière Aubry.

Persistante, la vague de haut-le-cœur a de quoi réjouir le ministre de la Santé, Allan Rock, convaincu qu'une image vaut 1000 mots. « Déranger, c'était justement ça l'idée. Ça veut dire que les gens se rendent compte qu'il y a des conséquences à leurs actes », se félicite la porte-parole du ministre, Catherine Lappe.

Voir PAQUETS en A2



Marianne Gosselin, de la Tabatière Aubry du complexe Desjardins : « Quand il nous reste juste des bouches, certains clients me demandent une autre marque. »

Offre spéciale pour la rentrée
Lunettes complètes pour enfants (verres et monture)
* Pour la sélection voir en succursale.
Verres simple vision, options en sus.

Seulement 79\$*

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com

Examen de la vue Verres de contact
Grand choix de montures exclusives
PARTOUT AU QUÉBEC
Pour renseignements, appelez
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 687-2020

DEMAIN DANS LA PRESSE

La trousse du parfait festivalier

Le Festival des films du monde est commencé et la ville est maintenant remplie de cinéphiles en tous genres, prêts à affronter air climatisé frigorifique, files d'attente, manque de soleil et de sommeil pour avoir le plaisir d'être transporté par le grand écran vers des contrées lointaines et autres aventures magiques. Pour ces amateurs de cinéma, il n'est pas question de porter des talons hauts ou de quitter la maison l'estomac vide avant de s'engouffrer dans les salles de projection. Le parfait festivalier sait comment s'équiper et se préparer.

À lire demain dans le cahier Actuel.



POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quofaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECouvreMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30

Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30

Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca
Par Télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS03692) Champlain N. Y. 12919-1518

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 235 > À quatre chiffres : 6594

LOTO 6/49 > 5-13-15-28-31-34 Compl. : 18 > Extra : 652548

SUITES DE LA UNE

QUÉBEC

Suite de la page A1

notamment quand le marais qui fait plus de cinq kilomètres carrés (le plus important dans les Cantons-de-l'Est) disparaîtra.

On dénombre 450 espèces de plantes vasculaires, dont huit sont considérées comme rares, et 19 espèces de reptiles et amphibiens, dont quelques-unes sont menacées de disparition.

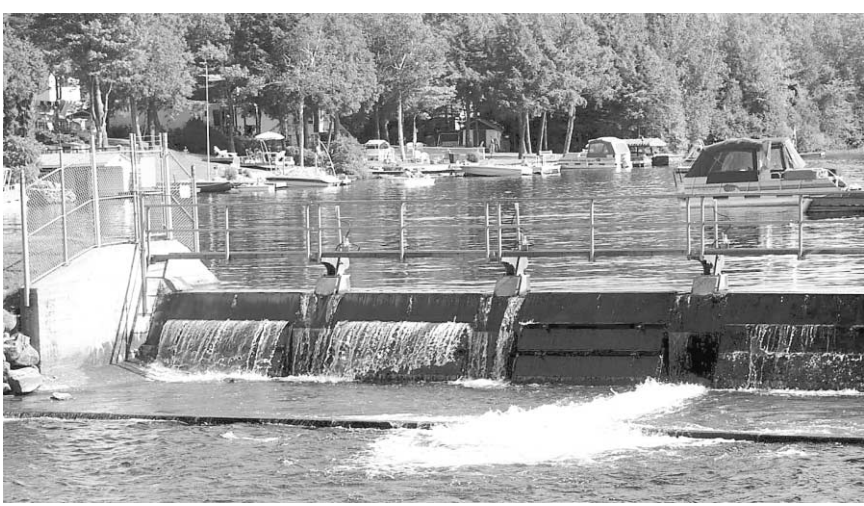
De plus, la modification des rives, qui ne bénéficieraient pas dans l'immédiat d'une couverture végétale, pourrait provoquer une érosion de la berge et entraîner des fertilisants et de la terre. La qualité générale de l'eau se dégradera aussi à cause de l'assèchement du marais, qui agit à la façon d'un poumon et d'un filtre, sans parler des frayères de brochets et d'achigans qui seront fortement menacées.

« Le ministère ne voit pas pourquoi on devrait faire payer tous les contribuables pour un ouvrage dont la présence bénéficie pour l'essentiel à 600 villégiateurs », a commenté laconiquement, hier, André Bzdera, directeur adjoint au cabinet du ministre André Boisclair.

Une nouvelle position

M. Bzdera a confirmé que cette position serait désormais celle du MENV quand des barrages de villégiature arriveront au terme de leur vie utile, soit au bout de 40 ou 50 ans. Si de tels barrages ne produisent pas d'électricité, qu'ils ne sont pas nécessaires à la sécurité des populations ou qu'ils n'ont aucune autre fonction que de maintenir les eaux d'un lac ou d'une rivière au niveau qui favorise les villégiateurs, le MENV n'assumera plus leur maintien ni leur réfection.

En fait, le MENV ne veut même plus en être le propriétaire. Et selon M. Bzdera, il y aurait environ 200 de ces barrages de lacs qui appartiennent encore au ministère. Il s'est toutefois distancé de ce chiffre



Le barrage du lac Brompton

Photo La Tribune ©

peu de temps après l'avoir donné à La Presse, hier.

Et lorsque La Presse lui a demandé s'il considérerait le MENV, ou les municipalités et villégiateurs, comme grands responsables du désastre environnemental appréhendé, en cas de disparition du barrage Bombardier, le directeur de cabinet adjoint a nuancé ses positions.

On voit mal, en effet, comment un ministre de l'Environnement pourrait excuser qu'on détruise un milieu humide aussi grand, et d'une telle qualité, pour 750 000 \$.

— Est-ce que cette forme de chantage n'est qu'une position de négociations du ministère ? a demandé La Presse.

— Ce n'est pas du chantage, a répondu sèchement M. Bzdera.

— Mais n'est-ce qu'une position de négociations ?

— La seule chose que je puisse vous dire, c'est qu'on négocie, et qu'il n'y a peut-être pas que les 600 villégiateurs du lac qui bénéficient du barrage Bombardier, a-t-il répondu.

Les lacs et rivières du Québec sont truffés de petites digues, d'ou-

vrages de retenue et de petits barrages souvent construits il y a des décennies pour des fins industrielles ou commerciales : la production électrique ou le flottage du bois, par exemple.

Après le déluge du Saguenay en 1996, le gouvernement du Québec a mandaté l'ingénieur Roger Nicolet pour enquêter sur la sécurité et la gestion de tels ouvrages. Des centaines de ces barrages ont changé plusieurs fois de propriétaires avec le temps, des dizaines d'autres sont orphelins depuis des années. Le nombre exact de ces structures n'est même pas connu. Depuis le rapport Nicolet déposé en 1997, le MENV en complète le recensement.

Ainsi, dans les Cantons-de-l'Est, à titre d'exemple, on comptait 330 barrages, selon des données du ministère utilisées pour le rapport final du BAPE sur la gestion de l'eau au Québec, daté de mai 2000. Près de 200 ouvrages (60 % du total) servaient essentiellement à maintenir ou régulariser le niveau des lacs pour la villégiature. La majorité de ces barrages appartient et sont gérés par des usines ou des associations de villégiateurs.

PLOMB

Suite de la page A1

l'urgence de la situation, et comme c'est dangereux pour la santé des enfants, nous avons décidé de retirer tous les modules suspects, par mesure préventive.»

Mais l'«urgence de la situation», en cette période préélectorale, paraît elle-même suspecte aux yeux de certains. « La Ville sait depuis 1994 que ses parcs sont dangereux pour les enfants ; l'administration Bourque a été négligente de ne pas agir avant aujourd'hui, de ne pas investir suffisamment pour remettre ses parcs aux normes », clame le conseiller de Snowdon, Marvin Rotrand.

Daniel Green, de la Société pour vaincre la pollution (SVP), abonde dans le même sens. « La Ville ne peut pas invoquer l'ignorance, dit-il. Ça fait au moins cinq ans qu'elle est au courant du problème sans qu'elle ait fait quoi que ce soit. Il y a longtemps que le dépistage des jeux peints au plomb aurait dû être fait. »

Quoi qu'il en soit, selon M^{me} Lalonde, des équipes de cols bleus vont entamer dans les prochains jours une inspection systématique des 650 parcs de la Ville pour faire l'inventaire des tunnels de béton et des animaux à ressort qui seront retirés d'ici la fin de l'automne. Les cols bleus devront aussi identifier les modules de jeu en acier qui peuvent contenir de la peinture au plomb ; ceux-là ne seront pas enlevés, mais repeints, précise M^{me} Lalonde.

Seul hic : la Ville devrait investir 20 millions pour remplacer dès l'an prochain les éléments de jeu contenant du plomb. « Nous n'avons pas ces 20 millions, fait valoir M^{me} Lalonde. Nous allons donc les remplacer par notre programme habituel de remise aux normes ; cela prendra de six à sept ans. »

Analyse d'écailles de peinture

C'est une mère de famille du

quartier Snowdon qui a alerté l'administration montréalaise sur cette affaire, au début de l'été. M^{me} Alissa Sklar avait remarqué que la peinture des structures de jeux du parc Macdonald s'écaillait et que de jeunes enfants, soit en jouant dans le sable ou en « grugeant » les barreaux de certains modules, pouvaient en avaler.

Après avoir fait analyser les écailles et démontré que la peinture contenait bel et bien du plomb, la Ville de Montréal a retiré illico presto les modules de jeux du parc Macdonald.

L'affaire aurait pu en rester là, mais Marvin Rotrand, un conseiller d'opposition qui fait désormais partie de l'Union des citoyens de l'île de Montréal, aux côtés de Gérald Tremblay, a fait des pressions sur la Ville, qui a alors entrepris une analyse chimique des éléments de jeux de cinq parcs de la Ville destinés aux enfants de moins de cinq ans, choisis au hasard. Les résultats, transmis par le laboratoire Bodycote, de Pointe-Claire, sont formels : quatre des cinq parcs contiennent des modules de jeux peints avec de la peinture contenant plus de 0,5 % de plomb, la norme canadienne.

Il s'agit du parc Nelson-Mandela (Côte-des-Neiges), du parc Charles-Drew (Saint-Henri), du parc Boucher-de-la-Bruère (Mercier) et du parc Honoré-Mercier (Mercier). Dans les deux premiers cas, certaines structures de jeux contiennent des taux de plomb dix fois plus élevés que la norme ; dans les autres parcs, les taux de plomb étaient souvent deux fois plus élevés.

Ces analyses, somme toute assez sommaires, font croire à la Ville que la peinture des autres parcs contient elle aussi du plomb, surtout sur les vieux modules de jeu.

En 1994, un garçon de cinq ans s'était retrouvé à l'hôpital, souff-

rant d'anémie à la suite d'une intoxication au plomb. Selon Luc Lefebvre, de la direction de la santé publique (DSP) de Montréal-Centre, l'enquête a alors révélé que l'enfant a été intoxiqué à la suite de ses visites fréquentes dans deux parcs montréalais. Selon M. Lefebvre, les séquelles ont été mineures pour l'enfant, mais plusieurs recherches récentes estiment que l'exposition au plomb, même à des niveaux assez faibles, peut entraîner des retards dans le développement physique et intellectuel d'un enfant, retards qui surviennent souvent bien après l'intoxication.

Depuis 1976, la loi fédérale sur les produits dangereux interdit l'utilisation de peinture contenant plus de 0,5 % de plomb sur les surfaces intérieures des immeubles. Les aires de jeux des parcs ne sont pas soumise à la loi, mais la DSP a tenté de palier cet « oubli » en recommandant aux villes de s'en tenir à la norme de 0,5 % de plomb, dès 1994.

Selon Claudette Lalonde, la Ville de Montréal a remis 55 % de ses parcs aux normes, depuis l'avis de la DSP de 1994, notamment en remplaçant ses structures de jeux de béton et d'acier par des modules de plastique et de bois. L'autre moitié des parcs sera remise à neuf quand les budgets le permettront, ajoute-t-elle.

En attendant, le service des parcs recommande aux parents de bien surveiller leurs enfants lorsqu'ils jouent dans les 300 parcs non restaurés : la peinture au plomb a surtout été utilisée pour recouvrir l'acier et le béton des anciens modules de jeux, installés avant 1991. Si une structure de jeux vous paraît suspecte (parce que la peinture s'écaille), le service des parcs vous invite aussi à alerter les services d'urgences de la Ville, au 872-3434.

Les photos de gencives et autres organes ravagés (coeur, poumon, cerveau) ont fait leur apparition il y a huit mois, en même temps que 12 autres photos moins repoussantes. Seuls les huit plus gros vendeurs — les marques détenant au moins 2 % des parts du marché comme Du Maurier ou Players — ont d'abord été contraints d'imprimer les fameuses images, qui recouvrent la moitié des paquets. Les autres commencent tout juste à le faire.

Résultat : certains fumeurs ont temporairement changé de marque, pour se rabattre sur les paquets où ne figure encore qu'une mise en garde écrite. « Depuis l'apparition des photos, beaucoup de clients se sont précipités sur les paquets qui n'en ont pas, ça se voit et, en plus, ils me le disent », remarque en effet Suzanne Dubé, du Petit Calumet, une tabagie du complexe Guy-Favreau.

D'autres fumeurs ont développé toutes sortes de trucs pour échapper à la vision offensante. Pour 25 cents, on trouve désormais de petits étuis de carton à glisser autour des paquets. « Mes amis gardent aussi en réserve un paquet sans la bouche et le remplissent au besoin. Ou bien ils la cachent en appliquant le papier d'aluminium pardessus », indique Maxime Lessard, qui sert du poulet au restaurant Saint-Hubert.

Femmes sensibles

D'après la vendeuse Julie Saint-Pierre, ce sont les femmes que la vue des gencives tuméfiées horripile le plus. Quant aux touristes, qui n'ont jamais vu une chose pareille ailleurs, ils ne manquent pas de réagir. « Quand les Français voient la bouche, ils crient : Ouache ! Mais c'est terrible ! Ils n'en reviennent pas, rapporte Nadine Busque. Alors je leur dis : Regardez, regardez ! on a aussi le cerveau et les poumons... »

« D'autres clients se fâchent, observe encore Julie Saint-Pierre. Ils vont dire : Voyons donc, c'est complètement exagéré ! Ça fait 25 ans que je fume et ma bouche n'a pas l'air de ça. »

Au total, les manufacturiers doi-

vent imprimer 16 messages différents, dont seulement quelques-uns montrent des organes malades. Les coeurs sensibles peuvent donc se rabattre sur les photos de la femme enceinte, du bébé, du cendrier plein...

Les jeunes, eux, haussent les épaules ou rigolent. « Santé Canada voulait leur faire peur, mais les jeunes qui aiment la différence couraillent après les pires paquets », assure Robert Beaudry, du grossiste Jean-Paul Beaudry, qui peste — comme tous les gens de l'industrie — contre les nouvelles règles. L'an dernier, les manufacturiers ont même tenté de les faire invalider en cour, arguant qu'imprimer les nouvelles étiquettes était techniquement impossible et coûteux trop cher. En vain.

Depuis, à en croire un récent sondage de la firme Environics Research, 58 % de tous les Canadiens (et 84 % des fumeurs) ont vu les messages de Santé Canada. Et 70 % d'entre eux les approuvent.

« Tout ça est inutile, proteste néanmoins M. Beaudry. En bout de ligne, les consommateurs s'adaptent. Les ventes n'ont pas baissé. Les détaillants peuvent me retourner les paquets invendus, et pourtant, je ne me retrouve pas avec un entropé plein de bouches. »

Luc Dumulong, qui préside l'Association nationale des distributeurs de tabac et de confiserie, conclut que Santé Canada a raté sa cible. « Les photos, ça crée des remous, mais ça n'empêche pas les gens de fumer. »

Procyon Précision

Une erreur s'est glissée mardi dans le texte sur Procyon BioPharma paru en page D6. Dans le dernier paragraphe, il fallait lire que l'action de la société a perdu deux cents à 80 cents, et non à 70 cents.

Nos excuses.

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 rue de la Montagne, Montréal • (514)845-4651
www.chateaudivoire.com

ACTUALITÉS

L'AMA pourrait revoir ses statuts

STÉPHANIE MORIN et
ALEXANDRE PRATT

Le choix d'établir le siège de l'Agence mondiale antidopage (AMA) à Montréal date à peine de 48 heures que, déjà, l'organisme est pressé de revoir ses statuts pour gagner en crédibilité.

En ce moment, les gouvernements reconnaissent la légitimité de l'AMA uniquement lorsque la charte du mouvement olympique est applicable. C'est le cas des Jeux olympiques, ou encore des compétitions organisées par des fédérations internationales qui adhèrent à la charte. Dans toutes les autres situations, des championnats canadiens par exemple, c'est le droit national qui prévaut. Comme il y a autant de lois antidopage que de pays, les normes de dépistage peuvent différer largement d'un État à l'autre.

La mission de l'AMA est donc d'harmoniser toutes les lois et de les réunir dans un seul contrat, le code mondial antidopage. Le président de l'agence, Richard Pound, espère l'adopter avant les Jeux d'Athènes de 2004. Mais pour que cela soit possible, croit la ministre française de la Jeunesse et des Sports, Marie-George Buffet, l'AMA devra revoir ses statuts et cesser d'être une société en droit privé.

« L'AMA devra se transformer en une organisation de droit public reposant sur une convention internationale à laquelle les États pour-



Dans l'ordre habituel, le Dr Christiane Ayotte, directrice du Laboratoire de contrôle de dopage du centre de recherche en santé humaine de l'Institut national de recherche scientifique, et Denis Coderre, secrétaire d'État au Sport amateur.

Photo DENIS COURVILLE, La Presse©

ront adhérer et reconnaître ainsi, aux côtés des fédérations sportives, sa compétence », a-t-elle expliqué hier.

L'avocat Benoît Girardin, arbitre en droit sportif, appuie la proposition de la ministre française. « Un

organisme de juridiction publique a plus de poids qu'une société privée, estime-t-il. Pensons seulement à l'ONU ou à l'OTAN. Dans le cas de l'AMA, les pays pourraient ainsi adhérer à l'équivalent d'un traité international contre le dopage et

suivre les règles de l'agence. Si l'AMA pouvait chapeauter tout le sport, ce serait l'idéal. Les athlètes seraient assurés de la sécurité des contrôles antidopage dans toutes les compétitions internationales, puisque tous les tests seraient réali-

sés et traités de la même façon en tout temps. Ils sauront que les autres athlètes auront eux aussi traversé le même système. »

Le secrétaire d'État au sport amateur, Denis Coderre, est convaincu que l'AMA n'a pas à changer de statut pour imposer son code international. Il estime que la déclaration de Mme Buffet n'est en fait qu'un contrecoup de la défaite de l'Union européenne. « Je sais que tous les pays veulent travailler pour l'harmonisation. Il suffit de voir le travail qui a été fait à Sydney et à Edmonton. D'ailleurs, la première conférence sur l'harmonisation des règles se tiendra en avril, à Kuala Lumpur. »

La directrice du laboratoire de contrôle du dopage de l'INRS, Christiane Ayotte, se fait moins catégorique. « L'harmonisation des politiques ne sera pas simple : il n'y a pas deux lois sur l'antidopage identiques dans le monde. Même le code médical du CIO n'a pas encore été ratifié par toutes les fédérations sportives ! Mais à Tallinn, les gouvernements nous ont fait savoir qu'ils voulaient qu'on établisse le code international rapidement ; ils veulent faire du ménage dans leur législation. »

Le Dr Ayotte croit que les pays qui refuseront de ratifier le code seront rapidement isolés et subiront une forte pression internationale. Une pression tellement insupportable qu'ils n'auront pas le choix de rejoindre les rangs, dit-elle.

Retrouvez des hyperliens pertinents et des analyses sur le dopage dans le sport et l'AMA à www.cyberpresse.ca/antidopage

Un grand jour pour l'olympisme

STÉPHANIE MORIN

DENIS CODERRE jubilait au lendemain de l'obtention par Montréal de l'AMA, l'Agence mondiale antidopage.

« C'est un grand jour pour l'olympisme, a lancé le secrétaire d'État au Sport amateur lors de la conférence de presse qu'il a tenue à sa descente d'avion. Oui, on a le pressentiment qu'on a battu un ancien régime. C'est une victoire sur toute la ligne. C'est une victoire pour les athlètes, pour l'olympisme et pour l'intégrité ! »

Denis Coderre a beaucoup insisté sur l'importance de la décentralisation pour faire mûrir la candidature de Montréal. Maintenant que c'est chose faite, il n'a pas l'intention de mettre au rancart son projet de bureaux satellites. « La veille du vote, on a accepté le plan stratégique de l'AMA. Comme représentant des Amériques, j'ai fait adopter le principe des bureaux satellites qui seront des points de chute de l'Agence en Europe, en Afrique et en Asie. L'AMA aura plus de moyens de gestion et de logistique, ce qui va lui permettre d'assumer les frais de ces bureaux. »

Le Dr Christiane Ayotte a affirmé qu'elle a longtemps douté des chances de la candidature montréalaise. « Depuis 10 ans, je vois des gouvernements qui tentent de joindre le mouvement antidopage pour essayer de faire changer les choses et ça n'a jamais fonctionné. »

La création de l'AMA permettra, dit-elle, de rivaliser avec les laboratoires sophistiqués qui concoctent les drogues de demain. « Jusqu'ici, la lutte au dopage s'est faite sans véritables moyens financiers. Mais cette année, l'Agence a déjà débloqué cinq millions pour financer une quarantaine de projets de recherche, dont deux à l'INRS. La cabale politique est terminée, je peux enfin retourner dans mon laboratoire en paix ! »

Du sang sous haute surveillance

Associated Press

WASHINGTON — Les États-Unis pourraient interdire d'ici fin 2002 toute importation de sang européen, un embargo qui priverait notamment la ville de New York d'un tiers de ses réserves. Cette décision a été évoquée hier alors que les principales banques de sang du pays plaident en faveur de l'envoi à New York de milliers de poches de sang collecté un peu partout sur le territoire américain afin de prévoir toute pénurie.

FEMME

il y a des gens qui se distinguent

Le manteau-peignoir, aussi emballant qu'enveloppant.

NINE WEST

Manteau-peignoir, col en similifourrure, ceinture à la taille, rouge/noir, 494,95 \$.

LES PETITES ATTENTIONS LES AILES



SALON D'ALLAITEMENT



INSTITUT CLARINS

CARTE-CADEAU
ÉLECTRONIQUE
LA PUCE-À-PORTERMODE DE VIE
MODE DE PAIEMENTwww.lesails.com

Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • CENTRE COMMERCIAL BAYSHORE, OTTAWA (613) 721-4537
LES GRANDS PROJETS LES AILES : CENTRE-VILLE MONTRÉAL ET FAIRVIEW POINTE CLAIRE / AOÛT 2002

Trudel tolère toujours les primes versées aux urgentologues de Sacré-Coeur

PAUL ROY et
ALEXANDRE SIROIS

LE MINISTÈRE DE LA Santé va continuer de tolérer l'octroi de généreuses primes aux urgentologues de l'hôpital du Sacré-Coeur jusqu'à ce qu'une solution de rechange efficace soit proposée pour ne pas mettre en péril les services offerts aux malades.

C'est en substance ce qu'a indiqué le ministre Rémy Trudel, hier, à l'occasion d'un point de presse en marge de la réunion du Conseil des ministres. Il a à la fois répété qu'il considère la situation actuelle « inacceptable », mais qu'il veut attendre des rapports des régies régionales de la province dans ce dossier avant d'agir. Il rencontrera les représentants des médecins omnipraticiens et des spécialistes le 12 septembre, rapports en main.

Au ministère de la Santé, on affirme depuis le début du mois d'août qu'il serait délicat de sévir contre l'hôpital du Sacré-Coeur avant d'obtenir les rapports des régies régionales. C'est que d'autres établissements offriraient le même type de primes illégales, ailleurs en province.

Des primes seront donc allouées par l'hôpital du Sacré-Coeur « jusqu'au moment où nous allons trouver ensemble une solution pour que les services à la population



Photo PC
Rémy Trudel, ministre de la Santé du Québec.

continuent de se dispenser dans les conditions adéquates », a précisé le ministre.

Car s'il juge la situation intolérable, M. Trudel estime qu'elle « doit d'abord être lue à travers la lunette du service aux malades. Et on ne pouvait se permettre la discontinuité de services pour les malades à Sacré-Coeur cet été ».

Combien de temps se donne-t-il

pour régler la situation ? « Je compte en termes de jours, pas de mois », a dit le ministre. Il a signalé qu'il rencontrera, demain, le directeur de la régie régionale de la santé de Montréal-Centre et le directeur général de l'hôpital du Sacré-Coeur.

Rappelons que l'hôpital du Sacré-Coeur a commencé à octroyer des primes pouvant aller jusqu'à 1000 \$ par jour afin de convaincre des médecins de se joindre ponctuellement à ses urgences. Leur fonctionnement avait été mis en péril le printemps dernier lorsque plus de la moitié des urgentologues de l'établissement ont démissionné.

Pas de poursuites tout de suite

La pression avait grimpé d'un cran mardi, alors que certains urgentologues montréalais en colère se sont réunis. Ils ont discuté de l'éventualité de poursuivre le gouvernement du Québec pour le forcer à faire cesser les pratiques illégales. Hier, le docteur Luc Bessette, qui travaille aux urgences de l'hôpital Saint-Luc, expliquait que les participants à la rencontre ont convenu d'attendre quelques semaines avant d'entamer des procédures judiciaires.

« Ce qui a prévalu c'est de dire : donnons un sursis, donnons aux gens la possibilité de nous prouver leur bonne foi. S'ils ne la prouvent

pas au courant des prochaines semaines, nous procéderons », a indiqué le Dr Bessette.

Selon lui, les problèmes des urgences de l'hôpital du Sacré-Coeur représentent la pointe de l'iceberg. « Quand on est rendu à faire du mercenariat pour répondre à des services essentiels, c'est qu'il y a un problème grave sous-jacent, a-t-il soutenu. C'est un problème de recrutement et de rétention des médecins aux urgences. »

Tant du côté de la Fédération des médecins omnipraticiens (FMOQ) que de celui de la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ), on se dissociait hier de l'idée de poursuivre Québec.

« L'utilisation de primes n'est pas la meilleure solution. Il y a peut-être lieu de revoir la rémunération des médecins des urgences, mais sûrement pas par le biais d'un recours collectif. Plutôt par le biais de la négociation », a dit le docteur Jean Rodrigue, porte-parole de la FMOQ.

Même son de cloche à la FMSQ, où le président, Yves Dugré, s'est prononcé contre les poursuites. Plus vigoureusement encore, il s'est dit contre l'octroi de primes négociées à la pièce par les établissements de santé. « On ne peut pas laisser aux hôpitaux le loisir de faire de la surenchère, a-t-il lancé. Ça va devenir comme le parquet de la Bourse ! »

Ménard ne semble pas enclin à interdire les balles de plastique

PAUL ROY

LA MALBAIE — Sans présumer des résultats d'une étude qu'il a commandée sur la question à l'École nationale de police de Nicolet, Serge Ménard ne semble pas prêt à interdire l'utilisation des balles de plastique par la police.

« On verra, a-t-il répondu à des journalistes hier, mais les pays qui les ont interdites doivent se poser des questions sur l'opportunité de l'avoir fait. »

Pour le ministre de la Sécurité publique, intercepté hier matin à son arrivée à un Conseil des ministres spécial de deux jours au Manoir Richelieu de La Malbaie, les balles de plastique s'inscrivent dans « un continuum de force » que doivent utiliser les corps policiers lors de mani-

festations violentes comme celles du Sommet des Amériques de Québec, en avril dernier. « Il faut toujours utiliser le degré de force minimum justifié par les circonstances, mais selon le danger, avoir le continuum le plus long possible avant d'avoir recours à l'arme ultime. »

Cette « arme ultime », c'est l'arme à feu. Et le ministre de préciser : « Les balles de plastique se situent en bas des armes à feu, mais en haut d'autres moyens. »

M. Ménard dit avoir commandé son étude sur l'utilisation des balles de plastique « pour examiner les alternatives, voir s'il n'y a pas autre chose ». « Mais chose certaine, s'empresse-t-il d'ajouter, c'est bien mieux que l'arme ultime, comme on l'a vu en Suède et en Italie. »

Selon M. Ménard, la Sûreté du Québec, dont il a la responsabilité, n'a pas abusé des balles de

plastique lors du Sommet de Québec : « Ils ont utilisé 327 balles, à 13 tireurs, pendant trois jours. Ça fait huit balles par jour ! »

En tout, quelque 900 balles de plastique ont été tirées par les différents corps de police à Québec. Quelques personnes ont été blessées, dont un jeune homme gravement, ayant dû subir une trachéotomie.

Plusieurs groupes, dont tout récemment l'âge jeunesse du PQ, ont réclamé une enquête publique sur la répression policière à Québec. Le ministre a refusé, préférant commander cette étude sur l'utilisation des balles de plastique.

Quand en verra-t-il les résultats ? « Je ne sais pas, mais ils vont arriver beaucoup plus vite que les résultats d'une commission d'enquête... »

EN BREF

Infrastructures

LE MINISTRE québécois des Transports Guy Chevrette accuse Ottawa de retarder les projets de rénovation d'infrastructures dans les municipalités, notamment en posant à leur endroit des questions inutiles.

M. Chevrette a illustré ses propos mercredi en rendant publique une liste des questions posées par le gouvernement fédéral au sujet des projets soumis par des municipalités du Québec.

Il s'agit de projets de rénovation de pontceaux ou de routes. Les fonctionnaires fédéraux demandent « où sont situés les caissons » des ponts à réparer, ou encore « en quoi consiste la protection des talus » qu'on projette d'empiercer le long d'une route.

Ailleurs, au sujet d'un pont en Outaouais, Ottawa veut savoir « quelles seront les modifications apportées à la dalle qui sera remplacée ».

Ces questions posées font en sorte que le 31 juillet dernier, seulement un des 126 projets soumis par le Québec avait été approuvé par le gouvernement fédéral.

Il s'agit de la construction d'une voie de contournement d'une mine à McWatters, en Abitibi.

Québec avait soumis et approuvé 126 projets de rénovation à des infrastructures routières. La valeur totale des travaux envisagés était de 64,5 millions de dollars.

Candidats

L'ACTION DÉMOCRATIQUE du Québec (ADQ) a rendu public hier le nom de son candidat pour l'élection partielle dans Labelle. Il s'agit de Sébastien Jacques, marié, ébéniste, âgé de 23 ans.

Samedi, le Parti québécois tiendra une assemblée d'investiture dans Labelle. L'issue n'est cependant un secret pour personne puisque Sylvain Pagé est le seul candidat et sera élu par acclamation. Âgé de 40 ans, M. Pagé est copropriétaire d'un commerce familial comptant deux boutiques d'équipements de sport, l'une à Mont-Laurier et l'autre à Saint-Jovite. On s'attend que les ministres Gilles Baril (Commerce) et Pauline Marois (Finances) participent à l'assemblée.

Pour leur part, les libéraux ont déjà sélectionné leur candidat, en fin de semaine dernière. L'homme d'affaires Jean-Pierre Miljours, de Mont-Laurier, a remporté l'investiture.

Outre Labelle, il y aura des élections complémentaires dans Lavolette de même que dans Jonquières et Blainville. Ces élections devraient se tenir cet automne, vraisemblablement en octobre.

VENTE D'ÉTÉ Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à **50%**

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R Stationnement à l'arrière

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal (514) 344-1400

VENTE DE FAILLITE **VENTE DE FAILLITE** **VENTE DE FAILLITE**

VENTE DE FAILLITE!
OUVERT AU PUBLIC

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
PRIMIANI CHESTERFIELD INC.

Un des plus grand fabricants de tissu d'ameublement haut de gamme et de luxe au Canada

PLUS DE 1 MILLION EN INVENTAIRE

60% à 70% de rabais

Causeuses, sofas, fauteuils et chaises en cuir et en tissus

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

8760, boul. St-Laurent (Mtl) (coin Métropolitain Ouest)

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi 10 h à 18 h
Jeudi au vendredi 10 h à 21 h
Samedi 10 h à 17 h
Dimanche midi à 17 h

LES ENCHANTEURS MGMT MARTIN INC.
TEL. : (514) 990-6202
TÉLÉC. : (514) 990-6203
mgmartinauctioneers@qc.aibn.com

SIMONS AUX PROMENADES ST-BRUNO
maintenant ouvert!

twik
La cami graffiti métallique 25.00

Graffiti, écussons imprimés, épingles
C'est Twik qui affiche les codes de l'âge rebelle, libre et spontané.
Cami en tricot de coton, motifs brillants sur fond noir ou blanc.
P.m.g. Jeans tag 65.00, ceinture oeillets argent 50.00

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC | MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE O. PROMENADES ST-BRUNO | SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



Photo AFP

Fonctionnaires brésiliens en grève

Quelque 65 % des fonctionnaires brésiliens ont suivi hier le mot d'ordre de « grève illimitée », au lendemain de l'annonce d'un réajustement de salaire de 3,5 %, faite par le président Fernando Henrique Cardoso, a indiqué un responsable syndical, Paulo Moura. Avec leurs salaires bloqués depuis janvier 1995, 484 000 fonctionnaires brésiliens en activité ont décidé au début du mois de se mettre en grève à partir du mercredi 22 août. Ces derniers réclament une augmentation de 75,48 % qui correspond aux pertes accumulées de janvier 1995 à décembre 2000. Toutes les universités fédérales du pays, le personnel de la prévoyance sociale et des Fondations (musées, nationaux, bibliothèques, Fondation de l'Indien) sont en grève.

Débrayage mouvementé des fonctionnaires fédéraux

Presse Canadienne

LES FONCTIONNAIRES fédéraux ont débrayé pour une deuxième journée, hier, après avoir tenu une première journée de grève la semaine dernière, à travers le pays.

Cette fois, il y a eu davantage de frictions, en certains endroits du pays. À Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, une dirigeante syndicale locale de l'Alliance de la fonction publique du Canada a été arrêtée, pendant qu'une gréviste affirmait avoir été prise à la gorge par un policier.

À Bagotville, au Saguenay, la situation s'est envenimée lorsqu'un autobus transportant des employés devant assurer les services essentiels a tenté de se frayer un passage

parmi les grévistes. Personne n'a cependant été blessé. M. André Roberge, du syndicat local, a attribué au manque d'expérience du conducteur ce comportement risqué.

À Montréal, deux rassemblements avaient lieu, un devant le Complexe Guy-Favreau, l'autre devant le 715 Peel. Aux deux endroits, les portes étaient bien gardées par des piqueteurs et même les tunnels étaient surveillés.

À l'édifice de la rue Peel, l'escouade antiémeute a dû intervenir, en matinée, pour aider les employés assurant les services essentiels à rentrer au travail. Les policiers ont formé un cordon de sécurité, coude à coude, pour laisser passer les employés désignés. Il n'y a pas eu de bousculade. « On a

eu un très bon contrôle de nos membres. Nos membres nous écoutent », confiait en entrevue M. Daniel Allard, coordonnateur de la grève pour la région de Montréal.

Au Complexe Guy-Favreau, les piqueteurs ont affiché, sur un gros carton marqué « Ostie de scabs », le nom d'une quinzaine d'employés qualifiés de briseurs de grève. Au bas de ces noms paraissait la devise modifiée du Québec : « Je me souviendrai ».

Par ailleurs, l'Alliance a reçu l'appui du chef du Nouveau Parti démocratique, M^{me} Alexa McDonough. Dans une lettre adressée à la présidente du Conseil du Trésor, M^{me} McDonough exhorte le gouvernement à répondre aux demandes de ses employés syndiqués.

| AFFAIRE BARNABÉ |

« Il est temps de passer à autre chose »

Pour le président de la Fraternité des policiers, on ne peut malheureusement revenir en arrière

ANDRÉ CÉDILOT

LE PRÉSIDENT DE la Fraternité des policiers de la CUM souhaite ardemment que la famille Barnabé tourne la page sur les tragiques événements entourant le décès de leur frère Richard.

« C'est une histoire triste, mais ça fait huit ans qu'on en parle. On a corrigé nos méthodes de travail, il est temps de passer à autre chose », affirme Georges Painchaud.

Après toutes les procédures et les enquêtes tenues sur cette tragique opération survenue en 1993, il ne comprend pas que la famille

Barnabé doute toujours de ce qui s'est passé. Pire encore, que son frère, Raymond Barnabé, un ancien policier de la CUM, évoque une collusion entre les policiers et les différentes instances qui se sont penchées sur le dossier.

« Il faut être drôlement tordu pour penser ça. Il n'y a que les policiers qui peuvent être jugés autant de fois pour un même incident. Je me demande bien comment on pourrait arranger tout ça », a commenté M. Painchaud hier, en réaction au jugement de la Cour du Québec annulant les sanctions que le Comité de déontologie policière avait prises en 1999 contre trois des policiers impliqués dans cette sombre histoire.

Les heureux policiers sont l'agent Karl Anderson, le lieutenant Michel Pohnu et le directeur Jean-Pierre Auger. Le premier avait écopé une suspension de 120 jours, tandis que les deux autres avaient été destitués, même s'ils étaient déjà à la retraite. « On est satisfaits, c'est sûr, mais on n'aurait pas gagé là-dessus », a relaté l'officier syndical.

Reconnu pour sa fougue oratoire, M. Painchaud, élu à la présidence il y a quelques mois seulement, se dit outragé d'entendre encore des gens

dire que Richard Barnabé a été battu au poste 44. « Les policiers ont peut-être commis des erreurs, mais ils ne l'ont pas tabassé », dit-il.

Au procès des policiers en 1995, le juge a d'ailleurs souligné qu'il ne s'agissait pas d'un « passage à tabac ». La preuve indiquait plutôt une série de graves erreurs de jugement : emmener le chauffeur de taxi blessé au poste de police après son arrestation musclée à Laval, plutôt qu'à l'hôpital ; décider d'une fouille à nu ; et surtout, une fois en cellule, user d'une force trop grande pour le maîtriser.

Le leader du puissant syndicat policier a bien hâte qu'on cesse de parler de ce drame. « Les policiers ont payé cher, moralement et financièrement. Sur le plan professionnel, ça va probablement aussi les suivre toute leur carrière. Je comprends la douleur de la famille Barnabé, mais on ne peut malheureusement revenir en arrière », argue M. Painchaud.

Mince consolation pour tout le monde, ajoute-t-il : depuis ces événements, le service de police de la CUM a complètement modifié le système de surveillance des détenus en regroupant ses cellules dans quatre grands postes de police dotés d'équipements et de caméras dernier cri. La formation est de mise et les procédures d'écrou ont aussi été changées.

Autre atout non négligeable, et qui faisait cruellement défaut lors de l'arrestation de Barnabé, tous les policiers disposent depuis quelques années de gaz-poivre pour venir à bout des personnes récalcitrantes ou trop agitées. « Dans le fond, ce qui compte aux yeux du public, c'est que la situation ait été corrigée, en espérant qu'un événement aussi dramatique ne se reproduise plus », a-t-il conclu.



Photothèque La Presse

Le nouveau président du syndicat des policiers, Georges Painchaud, en a marre d'entendre parler de « l'affaire Barnabé ».

SIMONS AUX PROMENADES ST-BRUNO maintenant ouvert !

LE TREN EN UN®

Le jeans stretch denim tramé 49.⁹⁵

Ajoutez seulement 1% de spandex au denim de coton 12 onces et vous obtenez un jeans qui répond mieux à vos mouvements et offre un confort incomparable. Marine avec un subtil effet de tramé. 29 à 38. Une exclusivité du 31.

Le jeans ergonomique 69.⁹⁵

C'est le jeans ultramoderne, articulé aux genoux par des nervures qui facilitent le mouvement. Denim brut pur coton, texture diagonale très marquée. Poches avant découpées en arrondi, poches arrière et sur la cuisse à rabat pression. Bleu chiné. 29 à 38. Rég. 85.00* Une exclusivité du 31.

Le jeans droit denim vieilli 72.⁰⁰

Un classique taille basse revu dans une texture pure mode pour l'automne. Le denim pur coton est lavé selon une technologie qui lui donne un effet usé et poussiéreux. Marine. 29 à 38.

Des bandes amérindiennes invitées à exporter de l'eau

DENNIS BUECKERT
Presse Canadienne

OTTAWA — Des promoteurs, qui ont des projets de plusieurs millions de dollars pour exporter de l'eau hors du Canada, ont invité des bandes amérindiennes à y prendre part, indique-t-on dans un rapport obtenu en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Il est toutefois loin d'être certain que les Premières Nations aient le droit d'exporter l'eau de leurs réserves : les experts qui ont débattu de la question lors d'un symposium, en 1998, n'avaient pas réussi à en arriver à un consensus sur la question.

« Les participants avaient été informés que des promoteurs, qui veulent exporter de l'eau, se sont déjà adressés à des bandes amérindiennes », indique la firme torontoise de consultants Thompson Gow et Associés dans ce rapport.

« Une des inquiétudes qui ont été soulevées est que des communautés pauvres se voient offrir des ententes de plusieurs millions de dollars auxquelles elles pourraient difficilement résister. »

Parmi les experts qui participaient à la table ronde se trouvaient M. Owen Saunders, de l'Institut canadien du droit des ressources, le politologue John Crispo, de l'Université de Toronto, et M. Henry Lickers, un environnementaliste autochtone influent.

Le résumé des débats au symposium indique qu'il y a eu « beaucoup de discussions, parfois vives, sur la question de la propriété de l'eau par les Premières Nations », mais il ne précise pas la position de chaque intervenant.

Le rapport obtenu hier ne con-

tient pas de détails sur les projets d'exportation d'eau, ou ce qu'il en est advenu, mais il est clair que les représentants gouvernementaux prenaient la chose au sérieux.

Le contrôle des ressources naturelles fait partie des litiges les plus sensibles qui existent entre le Canada et ses 600 Premières Nations, même si les affrontements se sont jusqu'à maintenant concentrés sur d'autres ressources comme le homard, le bois d'oeuvre et les ressources minières.

Une étude juridique, obtenue en vertu de la même requête d'accès à l'information, soulève la possibilité que des bandes amérindiennes du bassin des Grands Lacs s'engagent dans des projets d'exportation d'eau.

« L'expérience acquise avec des ressources comme le pétrole, le bois d'oeuvre et les ressources minières suggère que des communautés autochtones pourraient souhaiter d'être impliquées dans des projets d'exportation d'eau, soit comme partenaires, soit comme promoteurs », peut-on lire dans l'étude.

Une telle situation pourrait susciter des conflits entre les provinciales et fédérales, ainsi qu'avec les droits reconnus par les traités. Les provinces sont propriétaires de l'eau qui se trouve sur leur territoire, le gouvernement fédéral est responsable des autochtones « et des terres qui leur sont réservées », alors que les amérindiens réclament des droits sur leurs terres traditionnelles.

Il a été impossible de connaître la position du ministère des Affaires indiennes, ni celle de l'Assemblée des premières nations, dans le dossier.

* Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel est vendue la majorité des articles en question.

2881444



la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC | MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE O. PROMENADES ST-BRUNO | SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Jean Carle obtiendra une indemnité de départ de 150 000\$ de la BDC

Presse Canadienne

TORONTO — Jean Carle, cadre supérieur à la Banque de développement du Canada (BDC) et ancien bras droit du premier ministre Jean Chrétien, obtiendra 150 000 \$ — un an de salaire — lorsqu'il quittera ses fonctions à la BDC le mois prochain, a appris le *National Post*.

M. Carle obtiendra cette indemnité de départ en vertu d'une clause manuscrite ajoutée à son contrat avec la Banque, soutient le quotidien torontois, qui a mis la main sur une copie du document interne de la BDC. L'indemnité comprend en outre une allocation

de voiture de 1000 \$ par mois et une carte de membre annuelle de 3500 \$ au club de golf Royal Montréal.

Le contrat d'emploi entre la BDC et ses cadres inclut habituellement une clause qui permet à l'organisme fédéral de mettre fin à l'entente sans préavis, en échange d'un paiement forfaitaire représentant entre 12 et 18 mois de salaire. En règle générale, toutefois, la Banque ne verse pas d'indemnité de départ lorsque le cadre démissionne pour occuper un emploi ailleurs, affirme le *Post*.

Il y a deux semaines, le festival Juste pour rire annonçait que Jean

Carle allait quitter la BDC le 15 septembre et qu'il se joignait à l'organisation du festival.

Une copie du contrat de travail intervenu entre M. Carle et la Banque en 1997 comprend un ajout manuscrit stipulant que le vice-président des affaires de la société a droit à une indemnité de départ équivalant à 12 mois de salaire — même s'il démissionne de ses fonctions, précise le quotidien.

Quand on lui a demandé pourquoi les contribuables devraient payer à Jean Carle une indemnité de départ alors qu'il a choisi lui-même de partir, Christiane Beaulieu, vice-présidente des affaires publiques à la BDC, a rétorqué que

l'organisme gouvernemental ne pouvait discuter publiquement de la rémunération des employés.

M. Carle, qui a été directeur des opérations de Jean Chrétien jusqu'en 1997, est en vacances et ne peut commenter.

Le chef conservateur Joe Clark a qualifié l'indemnité de départ de « versement très inhabituel de fonds publics à quelqu'un qui a des liens connus avec le premier ministre ».

« Le seul fait qu'on aurait ajouté une note manuscrite rend ce cas particulier, a indiqué M. Clark. Ça soulève cette question : pourquoi un traitement spécial est-il accordé dans ce cas ? »

BARNABÉ

Suite de la page A1

Richard Barnabé est ce chauffeur de taxi qui est mort après être longtemps demeuré dans un coma végétatif à la suite d'une altercation survenue le 14 décembre 1993 dans une cellule du poste de police 44 de la CUM. Il avait été maîtrisé par cinq policiers, dont l'agent Karl Anderson à qui le Comité de déontologie avait imposé une suspension de 120 jours. Le lieutenant Michel Pohu et le directeur du poste Jean-Pierre Auger avaient quant à eux été destitués pour ne pas être intervenus face aux manquements déontologiques des agents.

Rappelons qu'après enquête, c'est le Commissaire à la déontologie qui décide si des policiers contre qui des plaintes sont portées doivent comparaître devant le Comité de la déontologie. Ce comité rend une décision que les policiers peuvent contester devant la Cour du Québec.

C'est exactement ce qui est survenu dans le dossier. Le juge René Roy a renversé la décision (et les sanctions) du Comité de déontologie. Seule une suspension de 20 jours imposée au lieutenant Pohu demeure.

L'an dernier, 39 décisions rendues par le Comité de déontologie ont été portées devant la Cour du Québec par des policiers sanctionnés et 28 d'entre elles ont été maintenues. L'année précédente, la Cour a maintenu 26 des 41 décisions prises par le Comité contre des agents de la paix.

Un échec

La décision de la Cour du Québec a soulevé l'ire du président du Mouvement action justice, Yves Manseau. « Au Québec, la déontologie est un échec », a-t-il laissé tomber.

Son organisme entend rendre public un rapport au printemps 2002 dans lequel on conseillera aux personnes désirant porter plainte contre un policier de s'adresser soit au service des enquêtes internes (communément appelé la police de la police) ou aux tribunaux.

« Les services d'enquêtes internes sont peu transparents, mais leurs sanctions sont plus sévères. Celles que l'on recense à la déontologie sont bien souvent ridicules », a-t-il plaidé.

Selon M. Manseau, les faiblesses du Commissaire à la déontologie s'expliquent par des décisions antérieures qui, dans de nombreux cas, sont favorables aux policiers, et font jurisprudence. Il reproche aussi au Commissaire de manquer de dents, que huit de ses neuf enquêteurs soient des policiers à la retraite et que son budget soit limité, de sorte que ses avocats, débordés, font piètre figure face à ceux des policiers, devant la cour.

Sylvie Mathurin a refusé de répondre à ces allégations, rappelant que la décision de mardi incombe à un juge et non au Commissaire. Elle considère comme normal que d'anciens agents fassent partie du personnel du Commissaire puisqu'ils sont familiers avec les techniques d'enquête.

Brian Tobin étale sa nouvelle connaissance du français

Presse Canadienne

EDMONTON — « En français, s'il vous plaît », a répondu le ministre fédéral de l'Industrie et aspirant à la direction du Parti libéral, Brian Tobin, à un journaliste qui lui posait une question en anglais.

Il y a quelques mois, les observateurs disaient que M. Tobin ne pourrait jamais devenir premier ministre parce qu'il était incapable de prononcer une seule phrase en français.

Mais à l'extérieur de la salle où se réunissait le caucus libéral fédéral, à Edmonton, M. Tobin s'est empressé d'inaugurer sa toute nouvelle aptitude à parler la langue de Molière en répondant à la plupart des questions, mais pas toutes, dans un français tout à fait potable.

Ce serait le résultat d'un été entier de cours intensifs — et de longues vacances dans le Sud de la France. M. Tobin a cependant insisté pour dire que ses efforts pour apprendre le français n'avaient rien à voir avec son intention de se porter candidat à la direction du parti, lorsque Jean Chrétien partira.

Il a toutefois reconnu que le premier ministre du Canada devait être bilingue.

« (C'est) très, très clair, oui, c'est nécessaire », a-t-il affirmé en français.

Le ministre de l'Industrie a accepté les compliments des journalistes, mais a signalé qu'il n'était pas encore en mesure de soutenir une longue conversation. Il a aussi prévenu qu'il parlerait anglais lorsqu'il sera nécessaire de se faire « clair et précis ».

« Je pense qu'il est clair que je ne suis pas bilingue », a-t-il affirmé avant de passer à l'anglais pour répondre à une question sur une autre sujet.

Brian Tobin a avoué qu'apprendre le français n'avait pas été chose facile, malgré des cours intensifs quotidiens de trois heures. « Ce n'est pas nécessairement facile pour moi, à l'âge de 46 ans, mais j'ai confiance qu'avec beaucoup de pratique, il sera possible pour moi de parler français », a-t-il commenté.

Les autres aspirants les plus sérieux à la succession de Jean Chrétien — soit Paul Martin, John Manley, Allan Rock et Sheila Copps — sont tous bilingues.

Plusieurs observateurs croient que M. Chrétien démissionnera en 2003, qui marquera le dixième anniversaire de son accession au poste de premier ministre.

Le PLC en avance dans les sondages

NAHLAH AYED
Presse Canadienne

EDMONTON — Le support des Canadiens envers le Parti libéral du Canada (PLC) atteint des sommets et c'est en bonne partie attribuable à la déconfiture de l'Alliance canadienne.

Le sondeur officiel du Parti libéral, Michael Marzolini, a ouvert le caucus national libéral, hier, à Edmonton, avec de bonnes nouvelles pour les troupes du premier ministre Jean Chrétien.

En effet, M. Marzolini a dévoilé les résultats d'une enquête qui a relevé un appui de 52% des Canadiens au PLC, tandis que M. Chrétien serait lui-même apprécié par 63% des répondants.

Des sources au sein du caucus ont toutefois révélé que M. Marzolini avait clairement énoncé, dans son exposé, que cette hausse de popularité était largement attribuable aux problèmes vécus par l'Alliance canadienne.

L'Alliance, qui forme l'Opposition officielle à la Chambre des communes, se déchire en effet depuis plusieurs mois autour du leadership de son chef, Stockwell Day. Les libéraux récolteraient ainsi les fruits de cette déroute, et ce jusque dans le fief allié qu'est l'Alberta. Michael Marzolini aurait toutefois prévenu les membres du caucus libéral que les appuis gagnés n'étaient pas solides et que le parti devrait travailler très fort pour pouvoir transformer cet appui en votes lors des élections.

www.hec.ca/programmes/msc

CONFIRMEZ VOTRE EXPERTISE

Dans des domaines très spécialisés, la maîtrise ès sciences de la gestion offre une spécialisation de haut niveau. Année après année, le taux de placement des finissants frise les 100 % dans toutes les options.

Maîtrise ès sciences de la gestion

14 spécialisations offertes

- Contrôle de gestion
- Économie appliquée
- Économie financière appliquée
- Finance
- Gestion des opérations et de la production
- Gestion des ressources humaines
- Gestion internationale
- Ingénierie financière
- Intelligence d'affaires
- Logistique
- Management
- Marketing
- Modélisation et décision
- Systèmes d'information

ADMISSION - DATES LIMITES

Programme de 45 crédits offert de jour seulement
Trimestre d'hiver: 15 septembre 2001
Trimestre d'automne: 15 mars 2002
Tél.: (514) 340-6151
msc@hec.ca

EQUIS
Agrément



École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 2A7



Tendance Birks

Exclusives à Birks,
montres deux tons à cadran blanc, 250 \$.



BIRKS

TEMP S. depuis 1879



1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

VOTRE CADEAU IRRÉSISTIBLE



ChristianDior

Jusqu'au 9 septembre 2001, avec tout achat de 35 \$ ou plus de produits de beauté ou de fragrances féminines Dior, vous recevrez cette attrayante prime de sept pièces:

- Rouge Collection 3,5 g
- Mascara Fascination 3,5 g
- Eau Démaquillante Fraîcheur visage et yeux 50 mL
- Model Lift Nuit Crème fermeté ultra-confort 10 mL
- NOAGE Essentiel - Nutri-sérum rénovateur jeunesse 10 mL
- J'adore Eau de Parfum vapo 1,2 mL
- Pochette maquillage gris-argent

Offre en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.

DÉFENSE DE VIEILLIR NOAGE ESSENTIEL

Nutri-sérum rénovateur jeunesse des Laboratoires Christian Dior

Protégez l'apparence de jeunesse de votre peau avec NOAGE ESSENTIEL. Une première mondiale en cosmétologie: le Complexe Hydratant Ageproof® et son Optitélomérase, une combinaison optimale qui aide à protéger votre peau contre les méfaits quotidiens liés aux facteurs de stress environnementaux - pollution, surcroît de travail, manque de sommeil, rayons UV. Votre peau est instantanément, visiblement repulpée et retexturée.

30 ml: 65\$; 50 ml: 95\$.



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER

MODE DE VIE MODE DE PAIEMENT

www.lesailles.com



Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • CENTRE COMMERCIAL BAYSHORE, OTTAWA (613) 721-4537

LES GRANDS PROJETS LES AILES : CENTRE-VILLE MONTRÉAL ET FAIRVIEW POINTE CLAIRE / AOÛT 2002

Boire trop de café nuirait à la santé

ANDRÉ NOËL

LA CONSOMMATION régulière de café augmente les taux d'homocystéine et de cholestérol dans le sang, et donc les risques de maladies cardiaques, indique une nouvelle étude réalisée en Norvège et publiée aujourd'hui dans l'*American Journal of Clinical Nutrition*.

Le café suscite depuis longtemps l'intérêt des chercheurs parce qu'il constitue un danger potentiel pour la santé. Il y a une dizaine d'années, une première équipe de Norvégiens avait établi un lien très clair entre le café et la mortalité due à l'insuffisance coronarienne. Mais les chercheurs s'étaient demandés, à l'époque, si les grands buveurs de café n'avaient pas d'autres mauvaises habitudes qui auraient pu biaiser les résultats.

Cette fois-ci, Benedicte Christensen, de l'hôpital universitaire d'Oslo, et ses collègues ont mesuré la présence de deux importants facteurs de risque. L'homocystéine est un acide aminé qui peut irriter les vaisseaux sanguins et contribuer au blocage des artères. Le cholestérol est un lipide (un corps gras) qui, en trop forte concentration, encrasse également les artères.

Après avoir placé des annonces dans les journaux, M^{me} Christensen et son équipe ont recruté 193 hommes et femmes âgés de 24 à 69 ans, qui buvaient du café depuis au

moins cinq ans, mais qui ne fumaient pas et qui ne souffraient d'aucune maladie chronique, notamment cardiaque. Ils avaient l'habitude de boire en moyenne cinq tasses de café filtre par jour.

Puis les chercheurs ont divisé leurs cobayes en trois groupes : au premier, ils ont demandé de cesser de boire du café ; au second, de boire de une à trois tasses par jour ; au troisième, d'en boire quatre. Puis ils ont fait des prises de sang trois semaines, et six semaines après le début de l'expérience.

Au bout de six semaines, le premier groupe d'abstinents a vu baisser de façon notable son taux de cholestérol total (en moyenne de 0,28 millimoles par litre) et d'homocystéine (en moyenne de 1,08 micromoles par litre). Les deux autres groupes, qui avaient simplement réduit leur consommation quotidienne, n'ont vu aucun changement significatif dans la composition de leur sang.

En faisant des extrapolations, les chercheurs estiment que les adultes qui s'abstiennent de boire quatre tasses de café par jour réduisent de 15 % leur risque de souffrir d'insuffisance cardiaque à cause du cholestérol, et de 10 % à cause de l'homocystéine. Ils concluent que l'augmentation de ces facteurs de risque est due à la présence des terpènes, qui sont seulement en partie enlevés lors du filtrage du café.

La source génétique de l'autisme établie

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les travaux conjoints d'une équipe de chercheurs américains et européens ont permis d'établir le rôle de certains gènes comme source de l'autisme, ont annoncé hier les Instituts nationaux de la santé (NIH) américains.

Les chercheurs ont réussi à identifier certaines régions de quatre chromosomes qui paraissent liés à ce désordre neurologique et du développement.

« Ces résultats confirment le rôle des gènes dans l'autisme et constituent une avancée majeure dans la recherche des gènes spécifiques impliqués » dans la maladie, a déclaré Duane Alexander, directeur du National Institute of Child Health and Human Development (NICHD).

Les chercheurs ont étudié l'ADN de 150 paires de frères et soeurs touchés par la maladie. Les résultats indiquent que deux zones des chromosomes 2 et 7 contiennent des gènes impliqués dans l'autisme. D'autres gènes liés à la maladie ont été identifiés dans les chromosomes 16 et 17, mais, pour ces derniers, le lien a été jugé moins probant par les chercheurs.

Le chromosome 7 est généralement associé aux troubles du langage.

L'autisme sous ses différentes formes touche une personne sur 500, des garçons dans quatre cas sur cinq, qui vivent souvent murés dans leur monde, incapables de communiquer, totalement indifférents à la vie extérieure.

SOLDE FINAL D'ÉTÉ

sur notre collection de
vêtements et chaussures

pour hommes
de
toutes tailles

30% À 50%

de RABAIS

Bovet

POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

au 4475, boul. Métropolitain Est, Montréal
(angle Viau, sortie 76 de l'autoroute 40)
et dans tous nos magasins

2081103

Jusqu'au 31 août 2001



Faites la tournée des succursales SAQ pour économiser sur plusieurs produits sélectionnés par les directeurs de chaque succursale.

ÉCONOMISEZ 15% SUR PLUSIEURS SPIRITUEUX ET 25% SUR UNE SÉLECTION DE VINS

18+

La modération
a bien meilleur goût.

EducValcool

SAQ

Au plaisir!

www.saq.com

18 ans et plus. Quantités limitées. Agences SAQ et Comptoirs Vin en vrac exclus.
Offre valable sur les produits en promotion seulement. Le choix des produits varie selon les succursales.



L'ophiure, avenir de l'ordinateur?

Associated Press

PORTLAND, Oregon — Une espèce proche de l'étoile de mer, dotée de minuscules cristaux fonctionnant comme une batterie de lentilles microscopiques ultraperfectionnées, pourrait aider les scientifiques à mettre au point de meilleurs ordinateurs ou réseaux de télécommunications, selon une nouvelle étude.

L'ophiure, de la même famille que l'étoile de mer, mais avec des bras beaucoup plus fins, possède des rangées de minuscules cristaux, souligne l'étude que publie aujourd'hui dans la revue scientifique *Nature*. Des chercheurs du centre Bell Labs, dans le New Jersey, ont découvert les micro-lentilles après que des biologistes marins eurent remarqué que l'animal utilisait apparemment un mauvais camouflage.

La teinte de la créature devenait foncée le jour et s'éclaircissait la nuit, la rendant ainsi plus visible pour les prédateurs. « C'est le contraire de ce qu'on attendrait d'un camouflage », relève Joanna Aizenberg, qui a dirigé l'étude.

En fait, ces travaux ont montré qu'au lieu de tenter de se dissimuler, les ophiures utilisent leurs micro-lentilles pour sentir la lumière, afin de se diriger de manière à éviter les prédateurs. Le système de lentilles éclaircit l'animal la nuit pour augmenter la sensibilité à la lumière. Durant la journée, l'ophiure devient plus foncée pour faire face à la luminosité plus intense.

La forme des cristaux l'aide à s'adapter à la lumière avec une très grande précision, note M^{me} Aizenberg. « Nous avons été surpris de constater que non seulement les minuscules lentilles réagissent à la luminosité, mais que leurs caractéristiques vont très au-delà de tout ce qu'on peut actuellement imaginer fabriquer », ajoute-t-elle.

La forme sphérique unique des lentilles pourrait trouver des applications dans l'électronique et l'informatique, ou aider à produire de meilleurs appareils d'optique pouvant s'adapter à des conditions changeantes. L'étude fait apparaître que les cristaux de carbonate de

calcium, ou calcite, fournissent également un soutien au squelette de l'ophiure.

Selon un autre chercheur, la conception des micro-lentilles pourrait se révéler particulièrement utile pour les machines-ordinateurs optiques qui utilisent le changement de lumière pour stocker des données, au lieu du mouvement d'électrons dans une puce en silicone, selon un autre chercheur.

« À l'avenir, nous aimerions avoir des ordinateurs optiques, mais pour cela nous devons déplacer les photons avec la même sophistication que les électrons, et nous ne sommes pas encore capables de le faire », souligne Sonke Johnsen, biologiste à l'Institut océanographique de Woods Hole, dans le Massachusetts.

Selon Johnsen, l'étude sur la capacité de l'ophiure à sentir la lumière aide à expliquer pourquoi la créature peut se déplacer aussi vite pour échapper à une menace. « Ce sont des animaux vraiment actifs, malins et rapides. »

Mort de Fred Hoyle, inventeur de l'expression « Big Bang »

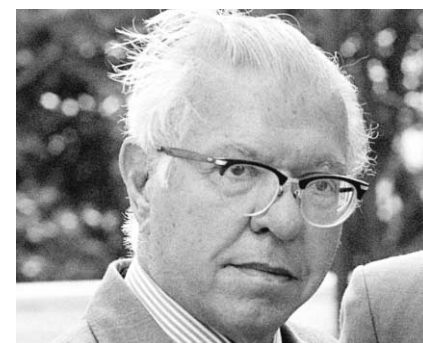
Agence France-Presse

LONDRES — L'astrophysicien britannique Fred Hoyle, inventeur de l'expression « Big Bang » pour décrire la théorie selon laquelle une immense explosion est à l'origine de l'univers, est décédé lundi à l'âge de 86 ans à Bournemouth (sud de l'Angleterre), a annoncé hier l'un de ses collègues.

Le paradoxe veut qu'aujourd'hui cette fameuse théorie, à laquelle Fred Hoyle était farouchement opposé, soit connue sous le nom qu'il avait inventé dans les années 50 pour la discréditer.

« Il a changé notre vision de l'univers plus profondément que n'importe quel autre astronome du siècle dernier », a déclaré le professeur de Cambridge Chandra Wickramasinghe en annonçant sa mort.

Fred Hoyle était devenu célèbre dans les années 50 grâce à ses conférences radiodiffusées sur « La nature de l'univers », dans lesquelles il défendait la théorie de « l'état



Fred Hoyle (en 1987).

Photo AFP

stationnaire » de l'univers qu'il avait proposée pour la première fois en 1948.

Dans les années 60, la théorie du Big Bang s'était imposée clairement, mais Fred Hoyle avait continué de s'y opposer. Ce regard profondément critique, ce refus d'une explication unique et orthodoxe aura été, selon ses collègues, son grand apport à la science.



149 \$ ch.

GRANÁS. Bibliothèque.
p. 81

179 \$ ch.

TULLSTA. Fauteuil.
p. 51



3995 \$ ch.

LOVART. Lampe de table.
p. 301



Lumière sur le mieux-vivre



Le catalogue IKEA 2002 propose des milliers d'articles d'ameublement, y compris presque 2 500 nouveautés. Mais ce catalogue n'est qu'un début. Vous trouverez encore plus de nouveaux articles, d'idées et de bas prix en magasin. Alors passez vite nous voir et découvrez les primeurs.

695 \$ ch.

FÖRBY. Tabouret.
p. 157



129 \$ ch.

JULES. Chaise pivotante.
p. 183



995 \$ ch.

MOPPE. Boîte range-disques.
p. 193

395 \$ ch.

RESPEKT. Vase.
p. 284



Commandez par téléphone au 1 800 661-9807 ou naviguez sur www.fr.IKEA.ca

IKEA Montréal : Autoroute 40 et Cavendish. (514) 738-2167

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 10 h à 21 h, le samedi de 9 h à 17 h, le dimanche de 10 h à 17 h. Fermé le 3 septembre, fête du Travail.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
23 août 2001

Page A9 manquante



EXPRESS INTERNATIONAL

Iran | Vote de confiance

APRÈS QUATRE jours d'après débats, les députés iraniens ont voté massivement hier la confiance au nouveau gouvernement du président Mohammad Khatami, investissant la totalité des 20 ministres proposés. Sur les 276 votants du Majlis, où les réformateurs disposent d'une majorité écrasante, les ministres, dont seulement cinq font leur entrée au gouvernement, ont obtenu entre 221 et 153 voix (entre 80 et 55 % des voix), ce qui constitue un succès politique important pour M. Khatami réélu avec 77 % des voix le 8 juin dernier. — *d'après AFP*

Rwanda | Génocide annoncé

LES AUTORITÉS rwandaises ont affirmé hier que « tout le monde savait » qu'un génocide se préparait au Rwanda en 1994, à la suite de la publication de rapports indiquant que les autorités américaines étaient au courant et ont choisi l'inaction. Selon le secrétaire général du ministère rwandais des Affaires étrangères Joseph Mutaboba, tout le monde savait, les Américains, comme les Belges et les Français. Les rapports, les déclarations et les commissions s'ajoutent les uns aux autres. Tout le monde savait parfaitement ce qui allait se passer. La question maintenant pour nous est : en quoi ces rapports peuvent-ils être utiles pour les victimes du génocide et pour la reconstruction de notre pays ? — *d'après AFP*

Russie | Crise de vocations

LES JEUNES officiers de l'armée russe traversent une crise de vocations, notamment à cause de difficiles conditions matérielles d'existence, selon une enquête de l'armée publiée hier dans son quotidien *Krasnaïa Zvezda*. La part des jeunes officiers qui comptent poursuivre leur carrière dans l'armée est tombée de 57 % en 2000 à 38 % en 2001, selon cette enquête. L'enquête remarque que même si 9 % seulement des jeunes officiers profitent de la première occasion pour retourner à la vie civile, 76 % éprouvent en permanence ou épisodiquement le désir de quitter l'armée. Parmi les premières préoccupations des jeunes officiers, on trouve la prospérité de leur famille (81 %), les problèmes de logement (73 %) et le manque de respect des subalternes (72 %). — *d'après AFP*

Cuba | Volonté de rapprochement

LE MINISTRE belge des Affaires étrangères Louis Michel est arrivé hier à Cuba avec d'autres représentants de l'Union européenne pour une visite de trois jours destinée à renouer le dialogue. Les relations sont tendues depuis que l'Europe a soutenu l'année dernière la condamnation de La Havane par la Commission des droits de l'Homme des Nations unies à Genève. Les responsables cubains ont immédiatement annulé en retour un déplacement prévu dans l'Union européenne et fait savoir qu'ils ne participeraient pas au pacte commercial destiné à aider les pays en développement. — *d'après AP*

Espagne | Immigration clandestine

LE MINISTÈRE marocain des Affaires étrangères a convoqué hier le chargé d'affaires espagnol pour consultation à la suite des protestations espagnoles contre la vague d'immigration marocaine illégale. Pendant ce temps, les cadavres de cinq immigrants noyés étaient retrouvés sur la côte sud-est de l'Espagne. Le gouvernement espagnol avait convoqué la veille l'ambassadeur marocain à Madrid pour lui faire part de sa « vive préoccupation concernant l'affluence massive d'immigrants clandestins ». Plus de 8500 Africains, dont de nombreux marocains, ont été interpellés en essayant d'entrer clandestinement en Espagne depuis janvier. — *d'après AP*

Colombie | Visite irlandaise

LE CHEF DES FARC, Manuel Marulanda, a admis hier que les trois membres présumés de l'IRA détenus à Bogota ont visité le bastion de cette guérilla en Colombie, mais a démenti qu'ils aient entraîné les rebelles. Soupçonnés d'appartenir à l'Armée républicaine irlandaise (IRA), Martin McCauley, James Monaghan et Niall Connolly, arrêtés le 11 août à Bogota, ont été placés en détention provisoire mardi soir dans la capitale par le Parquet pour « délits présumés d'assistance à des activités illicites » et « utilisation de faux documents ». Ils ont été transférés hier dans une prison à haute sécurité. — *d'après AFP*

Chine | Épidémie appréhendée

PÉKIN A RECONNU hier que des méthodes dangereuses de collecte du sang et de transfusion contribuaient à propager le sida et pourraient entraîner une épidémie dans le pays le plus peuplé du monde. Des experts médicaux, cités par l'agence officielle *Chine nouvelle*, ont mis en garde contre les anciennes méthodes consistant à mélanger le produit des collectes de sang, en extraire le plasma et réinjecter le reste aux donneurs, estimant qu'elles pourraient entraîner une propagation rapide du sida. Des paysans pauvres de la province du Henan, dans le centre du pays, et peut-être d'autres provinces, ont vendu à plusieurs reprises leur sang à des « banques du sang » illégales, qui s'étaient créées au milieu des années 90. — *d'après AFP*

Pays-Bas | Avocat muet

L'AVOCAT NÉERLANDAIS chargé de plaider la plainte de l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic devant un tribunal de La Haye a refusé hier de parler à son client, n'ayant pas pu le rencontrer en tête-à-tête. Selon l'agence de presse néerlandaise ANP, l'avocat canadien Christopher Black, qui conseille également l'ancien homme fort de Belgrade, a indiqué que M. Milosevic allait demander au Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-yougoslavie la permission de rencontrer seul à seul l'avocat néerlandais, Me Steijnen. Le règlement de la prison précise qu'un détenu ne peut s'entretenir seul avec un avocat s'il ne l'a pas désigné pour le défendre, a expliqué un porte-parole du TPI, Jim Landale. Milosevic doit comparaître jeudi pour contester la légalité de son arrestation et de sa détention. — *d'après AFP*



Des policiers cagoulés de l'Ertzaintza (police basque espagnole) montent la garde devant la maison d'un militant de l'ETA arrêté à Zaldibia, une localité au sud de Saint-Sébastien.

Rafle de la police basque contre l'ETA : huit arrestations et saisie d'explosifs

Agence France-Presse

SAINT-SÉBASTIEN — La police basque espagnole a porté hier un sérieux coup à l'infrastructure de l'organisation indépendantiste ETA avec le démantèlement d'un commando opérationnel et la saisie d'un important arsenal, dont 160 kilos d'explosifs et une voiture piégée.

Huit personnes ont été arrêtées à l'aube dans les localités de Zizurkil (3), Zaldibia (3) et Lasarte (2), au sud de Saint-Sébastien, la capitale de la province basque de Guipuzcoa frontalière avec la France.

Deux d'entre elles sont des militants fichés de l'ETA et trois non fichés. Les cinq appartenaient au commando « Buruntza » de l'ETA, a précisé à la mi-journée le ministre régional de l'Intérieur Javier Balza lors d'une conférence de presse.

Le degré d'appartenance à l'ETA des trois autres personnes arrêtées était en cours de vérification, a précisé M. Balza, en refusant de fournir des indications sur les identités des personnes interpellées.

Quatre appartements et un garage ont été perquisitionnés, permettant la saisie d'un important arsenal : 160 kilos d'explosifs, essentiellement de la titadyn pro-

venant du vol d'explosifs commis en mars près de Grenoble (France), cinq pistolets-mitrailleurs, deux fusils d'assaut, trois pistolets, un fusil à canon scié et « plusieurs » grenades.

En outre, la découverte de housses vides de grenade et d'explosifs laisse penser qu'une partie du matériel a déjà été utilisée lors d'attentats, a indiqué le ministre régional en soulignant que cette opération était le fruit d'un travail de « plusieurs mois » de l'Ertzaintza (police basque).

Du matériel électronique, et notamment 50 téléphones portables destinés à être transformés en commandes électroniques à distance, ainsi qu'une très abondante documentation ont également été saisis, a indiqué M. Balza en estimant qu'il faudrait plusieurs jours pour tout analyser.

Dans un garage de Lasarte, l'Ertzaintza a enfin découvert un véhicule volé en cours de transformation en voiture piégée, à l'aide d'un autocoureur chargé d'explosifs placé dans le coffre — méthode traditionnelle des attentats revendiqués par l'ETA. La voiture piégée, a souligné le ministre, aurait pu être utilisée « dans les prochains jours ».

Cette opération intervient alors qu'à Madrid, l'efficacité et la volonté de l'Ertzaintza de lutter contre l'ETA et la violence politique avaient été mises en doute par des responsables politiques.

Le ministre basque de l'Intérieur a souligné que cette opération était « la plus importante depuis les années 80 » réalisée par l'Ertzaintza en Guipuzcoa.

Par ailleurs, quelques centaines de personnes se sont rassemblées hier à midi à Saint-Sébastien lors d'une manifestation unitaire de protestation après l'explosion d'un jouet piégé qui a fait lundi un mort et un blessé grave.

Pour la première fois, toutes les formations politiques à la mairie de Saint-Sébastien, y compris le bras politique de l'ETA, Batasuna, ont condamné unanimement cette explosion criminelle en participant à ce rassemblement.

La foule a observé un quart d'heure de silence devant la mairie et aucun incident n'a été enregistré. Il n'y avait ni pancarte ni banderole.

L'explosion d'une petite voiture piégée a provoqué lundi la mort d'une femme de 62 ans et de très graves blessures à son petit-fils de 16 mois qui a perdu les deux yeux et subi une fracture du crâne avec perte de masse encéphalique.

Cette explosion a été attribuée par le ministre espagnol de l'Intérieur Mariano Rajoy à un acte de violence urbaine des séparatistes radicaux tandis que le bras politique de l'ETA affirme qu'il s'agirait d'une action des services de sécurité espagnols pour criminaliser le séparatisme radical.

Nouveaux affrontements au Proche-Orient

Les Palestiniens accusent Tshal d'avoir tiré sur les secours à Naplouse

Agence France-Presse

NAPLOUSE — Les Palestiniens ont accusé hier l'armée israélienne d'avoir tiré sur les secours lors d'un accrochage qui a fait quatre morts près de Naplouse et d'avoir assassiné un activiste du Fatah par un raid d'hélicoptères dans la bande de Gaza.

Cette nouvelle flambée de violence qui a fait au total six morts augure mal des prochains pourparlers qu'Israéliens et Palestiniens sont censés entamer pour parvenir à un cessez-le-feu véritable à la suite d'une médiation allemande.

À Naplouse, des militaires israéliens en embuscade ont surpris durant la nuit de mardi à hier des Palestiniens qui plaçaient une bombe, blessant mortellement l'un d'entre eux, selon des sources concordantes israéliennes et palestiniennes.

Ils ont ensuite tué trois autres Palestiniens, venus du village voisins Beit Ida, tous désarmés, qui tentaient de porter secours, selon des témoins et le gouverneur de Naplouse, Mahmoud al-Alloul.

L'armée israélienne a affirmé toutefois que l'un des trois hommes au moins était armé et que dans les circonstances ses tirs étaient justifiés.

Dans la bande de Gaza, des hélicoptères israéliens ont tué un Palestinien dans une « opération de liquidation » après une première attaque aux missiles antichar par des unités terrestres, qui a fait neuf blessés.

Bilal al-Ghoul, 22 ans, activiste palestinien du Fatah (le mouvement du président palestinien Yasser Arafat) a été tué par des tirs de roquettes qui ont atteint de plein fouet la voiture dans laquelle il se trouvait.

Un Palestinien se trouvant dans un autre véhicule, au moment de l'attaque, a été grièvement blessé.

Dans ce même véhicule se trouvait Adnan al-Ghoul, père de Bilal, le maître artificier du mouvement radical islamiste palestinien Hamas. Mohammed Deif, un autre activiste du Hamas, recherché par les forces israéliennes, se trouvait également dans les parages au moment de l'at-

taque. Tous deux en sont sortis indemnes.

Deux barrages de contrôle palestiniens dans le même secteur ont été touchés lors de l'attaque par les hélicoptères israéliens.

L'armée israélienne a affirmé dans un communiqué que l'attaque visait des servants de mortiers palestiniens repérés au nord du camp d'El-Boureij.

Un autre Palestinien, Mahmoud Jasser, 23 ans, a été tué par balles à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Selon l'armée, une unité opérant dans le secteur a repéré un homme armé s'avançant vers elle de manière suspecte et a ouvert le feu dans sa direction.

Ces nouveaux décès portent à 733 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada le 28 septembre, dont 565 Palestiniens et 146 Israéliens.

Au Caire, le président palestinien Yasser Arafat a réclamé « plus de solidarité » de la part des Arabes, lors d'une réunion extraordinaire des ministres arabes des Affaires étrangères consacrée au conflit au Proche-Orient.

Les régionalistes condamnent la violence en Corse

Agence France-Presse

CORTE — « La violence politique en Corse est une horreur doublée d'une catastrophe. » Basques, bretons ou corses, les dirigeants de 12 organisations régionalistes réunies jusqu'à samedi à Corte ne trouvent pas de mots assez durs pour condamner les récents assassinats de « chefs nationalistes ou de sous-fifres », dans l'île méditerranéenne.

Le meurtre vendredi de l'ancien homme fort de la Cuncolta et du principal mouvement nationaliste clandestin armé FLNC Canal historique, François Santoni, suivi d'un double assassinat mardi, a choqué les 150 participants à la sixième université de la fédération « régions et peuples solidaires », venus débattre à l'université de Corse des « outils de réap-

ropriation des langues régionales » ou de la « future constitution européenne ».

« C'est fou de voir autant de règlements de comptes parmi 260 000 habitants, soit l'équivalent de notre communauté urbaine de Brest (Bretagne) où tout le monde se connaît », relève l'autonomiste de gauche breton Jean Gueguenat, devant un mur décoré du drapeau rayé noir et blanc de la Bretagne, de la bannière pourpre de l'Occitanie et de l'emblème à tête de maure des Corses.

« En Corse comme en Bretagne, la violence est complètement contre-productive : avant chaque élection en Bretagne, il y a un attentat qui nous fait du tort », note le vice-président de la communauté urbaine de Brest.

Le groupuscule qu'il préside, Frankiz Breizh (Liberté Bretagne), compte une

centaine d'adhérents et une dizaine d'élus municipaux, « mais les militants bretons sont de plus en plus écoutés : les écoles Diwan (en langue bretonne), vont être intégrées dans l'Éducation nationale à la rentrée », souligne-t-il.

« Quand la violence politique s'exerce sur notre île, ce n'est pas l'État qui souffre le plus, ce sont les Corses », déplore l'autonomiste corse François Alfonsi, porte-parole d'UPC-Scelta Nova, qui compte sur le processus dit de Matignon, visant à donner plus d'autonomie à la Corse, pour obtenir « l'autodissolution des organisations clandestines politiques ».

Militants de l'Union du peuple alsacien ou élus du parti occitan Partit per Catalunya, tous en sont persuadés : « Seul le débat d'idées fera progresser la cause des autonomistes et indépendantistes. »

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Quel espoir pour la paix?



AGNÈS GRUDA
 agruda@lapresse.ca

Yasser Arafat et Shimon Pérès ont accepté de se rencontrer. On ignore où et quand aura lieu la rencontre. Mais ce que l'on ignore surtout, c'est comment les deux hommes s'y prendront pour désamorcer le cycle de violence dans lequel leurs deux peuples s'enfoncent depuis pas loin d'un an.

Les chances que ce rendez-vous permette d'apaiser un tant soit peu ce conflit sont infimes. Le politologue israélien Gerald Steinberg, qui était de passage à Montréal hier, estimait son degré d'optimisme à 2... sur une échelle de 10. C'est faible.

L'intifada qui fait rage depuis onze mois au Proche-Orient a fait pas loin de 700 morts, dont plus d'un demi-millier de Palestiniens. Mais le principal « dommage collatéral » de ce conflit, c'est le dépeçage progressif de tous les acquis apportés par le processus de paix amorcé en 1993 à Oslo. Toute la démarche d'Oslo reposait sur le pari suivant : en réglant les aspects les plus simples du conflit, Palestiniens et Israéliens créeraient avec le temps assez de confiance pour pouvoir s'attaquer aux questions plus sensibles.

Cette confiance, il n'en reste plus qu'une misérable carcasse. Et chaque jour qui passe détruit le peu qui reste. Encore hier, un Palestinien a été tué par des tirs israéliens dans la bande de Gaza. Tandis qu'une bombe explosait en plein centre-ville de Jérusalem.

Sur quelle base, et avec quelle colle, Yasser Arafat et Shimon Pérès peuvent-ils commencer à réparer les pots cassés? Paradoxalement, au moment même où tout va pour le pire, et où le deuil et la peur ont réveillé les slogans les plus haineux, la base de réconciliation existe toujours.

« Une fin heureuse est possible », titrait récemment un éditorialiste israélien. Il se basait sur des sondages qui donnent une image un peu schizophrénique de l'opinion publique israélienne et pales-

tinienne. Ainsi, les deux tiers des Israéliens croient qu'il faut « faire plus » pour assurer la sécurité de la population. Traduction : frapper les Palestiniens avec plus de vigueur. Mais en même temps, une vaste majorité estime qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit et que le seul moyen de rétablir la paix au Proche-Orient, c'est en observant le principe des deux peuples, deux États.

On retrouve la même contradiction chez les Palestiniens. Plus des deux tiers d'entre eux approuvent les attaques terroristes contre Israël. Mais en même temps, les trois quarts souhaitent que les deux peuples se réconcilient en signant un traité de paix.

C'est un peu comme si Palestiniens et Israéliens vivaient sur deux niveaux de conscience à la fois. Une première couche, immédiate, où leurs réactions émotives sont inspirées par la violence dont ils sont témoins chaque jour. Et un autre niveau, plus rationnel, où ils savent bien qu'un jour ou l'autre, il leur faudra bien reconnaître la légitimité de la présence de « l'autre » sur un territoire qui devra être partagé.

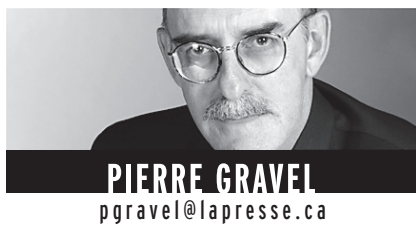
La base pour renverser la mécanique meurtrière existe donc. Plus que ça : il existe aussi un modèle à suivre pour reconstruire la confiance. Il est établi par le rapport Mitchell qui, au printemps dernier, posait un double préalable à la pacification du Proche-Orient. Côté israélien, le gel de toute construction dans les colonies (ce que favorise la majorité des Israéliens). Côté palestinien, la neutralisation des terroristes.

Et enfin, certains analystes affirment même qu'un projet d'accord de paix, plus proche de ce que recherchent les Palestiniens que celui qui avait été rejeté à Camp David, a été ébauché à Taba, en janvier.

La paix n'est peut-être pas aussi inaccessible qu'elle le semble. D'autant plus que de récents sondages indiquent que l'appui à la politique de faucon menée par le premier ministre Ariel Sharon commence à s'effriter.

Ce n'est peut-être pas encore assez pour que Israël change sa stratégie et accepte de geler les colonies — ouvrant ainsi la voie à l'implantation du rapport Mitchell. Mais il y a un mince filet d'espoir. Israéliens et Palestiniens n'ont pas d'autre choix que de s'y accrocher.

Un rappel



PIERRE GRAVEL
 pgravel@lapresse.ca

Il y a parfois de ces décisions étonnantes. Troublantes. Ou même choquantes pour bien des gens. La conclusion à laquelle en est venu lundi le juge René Roy, de la Cour du Québec, dans les séquences de la retentissante « affaire Barnabé » en est une. Du moins à première vue.

On se souvient que, pendant la nuit du 14 décembre 1993, Richard Barnabé avait été arrêté, amené au poste 44 et ensuite conduit à l'hôpital en raison des blessures subies lors de cet incident. Sans jamais avoir repris conscience, il mourait en mai 1996 après 28 mois de coma végétatif.

Comme toujours, dans le cas d'opérations policières ayant entraîné la mort d'un suspect, cette histoire a vite connu un retentissement spectaculaire dont les échos se font encore entendre. Surtout qu'au terme de minutieuses enquêtes internes et de longues procédures judiciaires, le comportement de sept policiers avait été déclaré répréhensible. En juillet 1995, quatre d'entre eux, André Lapointe, Pierre Bergeron, Louis Samson et Michel Vadeboncoeur, avaient été trouvés coupables d'offenses criminelles et condamnés à des peines d'emprisonnement ou, dans un cas, à des heures de travaux communautaires. En décembre 1998, le verdict et la sentence imposée à chacun étaient confirmés en appel.

C'est le sort des trois autres, Karl Anderson, Jean-Pierre Auger et Michel Pohnu, qui vient d'être réglé par une absolution presque complète accordée par le juge Roy. Ces derniers, auxquels on n'avait rien à

reprocher sur le plan criminel, avaient néanmoins été sanctionnés par le Comité de déontologie policière qui avait conclu à la nécessité de les blâmer pour un certain nombre de fautes d'ordre professionnel. Selon le magistrat qui a scruté à fond le dossier de chacun dans cette histoire, leur conduite ne méritait nullement, sauf dans un cas, les peines de suspension ou de destitution qu'on leur avait imposées. Tout au plus reconnaît-il la pertinence d'une suspension de vingt jours au lieutenant Pohnu pour avoir suggéré à un policier de modifier légèrement un rapport susceptible de le faire mal paraître.

Compte tenu de toute la charge émotive reliée à cette histoire et de la réprobation unanime qu'elle a suscitée, ce jugement peut, de prime abord, sembler à tout le moins un peu déroutant. Il convient cependant de le situer dans l'ensemble du contexte. Et éviter de succomber à la démagogie facile en concluant, de façon abusive, que « c'est tout arrangé, ces affaires-là », qu'encore une fois la police s'en tire trop bien et que « l'affaire Barnabé finit en queue de poisson », etc. Les faits, c'est que quatre coupables ont été punis et que trois autres policiers ont vu leur dossier scruté à la loupe par un juge qui a conclu en leur faveur. Dans l'intérêt même de l'image de la justice et de la crédibilité de la police, on ne peut qu'espérer que la Cour supérieure aura à se pencher sur une éventuelle demande de révision judiciaire. Ne serait-ce, comme c'est généralement le cas dans ce genre de cause, que pour constater l'absence de tout motif valable de contestation de la décision qui vient d'être rendue.

Pour le reste, il faut souhaiter que ce dossier sera enfin définitivement clos. Sauf en ce qui a trait au rappel à l'importance de la prudence et de la transparence qu'il devrait demeurer pour tous les corps policiers.



Pascal Élie, collaboration spéciale

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Des passe-droits

LES GOUVERNEMENTS du Canada et du Québec ont « dopé » la candidature de Montréal en permettant l'exemption d'impôt afin d'obtenir le siège permanent de l'Agence mondiale antidopage. C'est donc les Canadiens qui devront payer les impôts des gens de cette agence. Faut-il vraiment faire des passe-droits économiques pour obtenir une agence qui a pour but d'empêcher les passe-droits de dopage?

EUGÈNE FERLAND
 Sept-Îles

Quelle tartuferie

LANDRY AFFIRME ne pas être comme Bouchard. Lui, il assure qu'il tiendra un référendum ! Si il est réélu et si il est convaincu de gagner... et Bouchard lui, attendait les conditions gagnantes ! C'est quoi la différence ? Et La Presse fait la une avec une telle fourberie tandis que les jeunes péquistes boivent aveuglément les paroles tricheuses de leur chef !

JEAN LEBON
 Saint-Alexis-des-Monts

D'un ennui, mais d'un ennui !

COMME UNE hirondelle apporte le printemps, l'automne qui approche — eh oui ! — apporte son lot de citations politiciennes dont la profondeur n'a souvent d'égale que la vacuité de l'espace intersidéral.

La dernière en date est celle du

premier ministre Bernard Landry qui a promis un référendum d'ici 2005 — si et seulement si — les conditions gagnantes sont réunies.

Et Charest, dans sa verve providentielle, de rétorquer qu'enfin l'enjeu de la prochaine élection est clair. Il y aura un référendum avec le PQ et il n'y en aura pas avec le PLQ !

Je pense qu'il a aussi affirmé que le prix des bananes allait monter.

Et on se demande après pourquoi les gens se désintéressent de la chose politique !

SYLVAIN DAIGNAULT
 La Prairie

Un article, une frustration !

Mme Petrowsky, JE VEUX FAIRE ici référence à votre article paru mardi dans La Presse, où vous exprimiez votre frustration d'avoir lu Gabrielle et Adélaïde de Marie Labege, pendant vos vacances ce qui semble-t-il « a failli gâcher » celles-ci.

Pour ma part, et je ne suis sûrement pas la seule, je suis frustrée que vous ayez dévoilé la fin de ces deux livres. N'avez-vous pas réalisé, que d'autres personnes que vous, n'avaient peut-être pas terminé la lecture de ces deux livres et que cela faisant, vous « veniez gâcher » leurs vacances ? autant méritées que les vôtres !

Je suis déçue, mais pas de Marie Labege.

MARIE-FRANCE PRIMEAU
 Montréal

YVES HAMEL
 Montréal

Radio-Canada : honte à vous !

JE VIENS DE prendre connaissance de l'article de Mme Louise Cousineau, dans La Presse du 21 août, concernant la mutation de Mme Michèle Viroy. L'Histoire se répète malheureusement. Radio-Canada nous a déjà privé du savoir-faire et de l'expérience de grandes dames du journalisme telles que Mmes Louise Arcand et Madeleine Poulin. À présent, voici le tour de Mme Viroy. Je m'insurge contre un tel manque de jugement. C'est assez !

Pourquoi faut-il subitement changer ? Nous avons bien eu le même présentateur de nouvelles, Bernard Derome, pendant des décennies. N'était-il pas efficace ? Comment se fait-il que des hommes tels que Camille Dubé, Simon Durivage, Charles Tisseyre, Gilles Gougeon, peuvent occuper notre petit écran jusqu'à leur pension de vieillesse, alors que les journalistes féminines doivent se retirer passé 40 ans ? Il y a deux poids, deux mesures à Radio-Canada ? Ils font une grave erreur en croyant que les femmes du Québec vont apprécier cette attitude. D'autant plus que les femmes de la tranche d'âge de 40-50 ans représentent une partie importante de l'auditoire du téléjournal.

Mme Poulin m'a beaucoup manqué, et elle me manque toujours. C'était une femme exceptionnelle et une journaliste de haut calibre. Radio-Canada l'a sacrifiée sur l'autel de l'éternelle jeunesse. Il y a assez des magazines féminins qui nous présentent continuellement des images de minettes. Beaucoup de femmes en ont ras-le-bol. Qu'en plus, notre « grande télé d'État » suive ces diktats aussi superficiels que discriminatoires ! C'est un comble !

Je m'informerai désormais par le biais de la presse écrite. Au moins, là, je peux espérer profiter longtemps du talent de journalistes chevronnées qui ne



Michèle Viroy

risquent pas de perdre leur emploi pour des questions d'image.

Honte à vous, la direction de Radio-Canada ! Je ne vous félicite pas.

CLAIRE BÉLIVEAU
 Nicolet

ÉTATS-UNIS

La fin de règne de Jesse Helms, le « sénateur non »

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le redouté et très conservateur sénateur républicain Jesse Helms, défenseur intarissable des valeurs traditionnelles et d'une Amérique peu interventionniste, a annoncé hier qu'il ne briguera pas un sixième mandat aux élections législatives de novembre 2002.

M. Helms, 79 ans, a fait part de sa décision lors d'une déclaration télévisée à Raleigh, en Caroline du Nord (sud), son fief de toujours.

« Ma famille et moi-même avons estimé de façon unanime que je ne devrais pas me représenter. Et, Mesdames et Messieurs, je n'ai pas l'intention de le faire », a-t-il déclaré, en citant notamment comme raison son âge avancé. Il compte cependant finir son mandat actuel.

M. Helms a été le président de la Commission des affaires étrangères du Sénat de 1995 à juin 2001, où il a joué un rôle de premier plan dans la définition de la politique étrangère américaine.

Saluant en lui un « champion de la démocratie », le président George W. Bush a es-

timé dans un communiqué hier que « le Sénat perd une institution ».

Véritable icône de la droite conservatrice, grand pourfendeur de la libéralisation des mœurs, M. Helms s'est aussi montré le plus souvent intraitable en matière de politique étrangère, dénonçant les Nations unies et considérant tout engagement américain à l'extérieur avec beaucoup de suspicion.

La fin de règne pour Jesse Helms a sonné début juin, lorsqu'il a dû céder au démocrate Joe Biden la présidence de « sa » commission, en raison du changement de majorité au Sénat, passé sous contrôle de l'opposition démocrate.

La nouvelle donne, ainsi qu'un état de santé fragile, a sans doute pesé sur sa décision de ne pas se représenter à la chambre haute l'année prochaine.

M. Helms souffre d'un cancer de la prostate et d'une maladie musculaire qui l'oblige à se déplacer dans une chaise roulante.

Né le 18 octobre 1921, Jesse Helms, fervent baptiste ayant combattu pendant la Deuxième Guerre mondiale, a poursuivi une carrière de journaliste en Caroline du Nord, avant d'être élu pour la première fois au Sé-



Le sénateur républicain Jesse Helms.

nat en 1972. Il y a été réélu quatre fois. Homme aux idées arrêtées, opposé à

l'avortement, à l'homosexualité, ainsi qu'aux lois favorisant l'intégration des minorités ethniques, il est également un anticommuniste notoire.

M. Helms s'est aussi prononcé contre l'aide étrangère au développement, les traités de désarmement, et donné bien du fil à retordre à toutes les administrations, républicaines ou démocrates.

« Le plus important pour un homme est de savoir s'il croit aux principes fondateurs de l'Amérique et s'il est prêt à les défendre, coûte que coûte », disait-il un jour.

Singulièrement obstiné, M. Helms a été affublé du surnom de « sénateur non », pour son opposition systématique aux traités internationaux et à bon nombre de nominations.

Parmi les grandes batailles du sénateur Helms figurent son opposition farouche en 1999 à la ratification par les É.-U. du traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBT), ses critiques intarissables contre la bureaucratie onusienne, ou encore plus récemment son opposition à la création d'une Cour pénale internationale. Il est aussi le corédacteur de la loi Helms-Burton.

En attente d'un nouveau coeur, 46 ans après avoir été cobaye d'une chirurgie cardiaque

Associated Press

MINNEAPOLIS — Johnny Watson avait sept ans quand il fut l'un des premiers enfants à survivre à une opération à coeur ouvert. Aujourd'hui, 46 ans plus tard, il attend une transplantation cardiaque qui doit lui sauver la vie.

Johnny Watson n'était encore qu'un bambin quand les médecins ont découvert un grand trou entre ses deux ventricules, une défaillance résultant en une mort certaine sans une intervention.

En 1955, il a subi l'une des premières opérations à coeur ouvert à l'hôpital de l'université du Minnesota, devenu le Centre médical Fairview-University. L'équipe du Dr Walton Lillehei ont ouvert la poitrine du garçon, rattaché son système circulatoire à un nouvel engin baptisé oxygénateur à bulle, ouvert son coeur et suturé le trou entre les deux ventricules.

« Deux semaines plus tard, je gambadais et je n'ai pas ralenti depuis jusqu'à ces cinq dernières années », a déclaré Johnny Watson, âgé aujourd'hui de 53 ans et vivant à Arden Hills.

Près d'un demi-siècle après cette opération, les médecins ignorent pourquoi le coeur de Watson s'est mis brusquement à défaillir.

Watson est retourné dans le même hôpital en attendant un nouveau coeur. Les médecins lui ont implanté deux pompes qui le maintiennent en vie en attendant de trouver un donneur compatible.

Dans les années 50, les médecins savaient réparer les défaillances externes du coeur mais pensaient qu'il était impossible d'ouvrir un coeur vivant et de réparer un défaut avant que le patient ne meure par manque d'afflux sanguin.

Le Dr Lillehei travaillait sur des chiens quand il a découvert qu'il était possible de relier les systèmes circulatoires de deux animaux, couper l'afflux sanguin sur un coeur pour le réparer tandis que le coeur et les poumons de l'autre chien fournissaient le sang oxygéné aux deux animaux.

Après des essais répétés sur des chiens, Lillehei a utilisé cette procédure en mars 1954 pour réparer un trou sur le coeur d'un bébé d'un an. Le sang du père a permis de maintenir le bébé en vie, mais le nourrisson est mort moins de deux semaines plus tard.

Lillehei a essayé de nouveau, suscitant de vives critiques à cause des décès qui ont suivi.

C'est alors qu'un de ses confrères, le Dr Rochard DeWall, a relevé le défi. À l'aide de quelques tubes, bouchons et 18 seringues hypodermiques, il a construit un engin précurseur des machines actuelles utilisées pour les pontages cardiopulmonaires.

En mai 1955, le Dr Lillehei était prêt à l'essayer sur un être humain. Deux patients sont morts puis cinq autres dont Johnny Watson ont tous survécu à l'opération.

Pendant trois ans après l'opération, Watson et ses parents ont vécu dans le Minnesota pour être près de l'hôpital.

Watson s'est réinstallé dans le Minnesota en 1970.

© 2001 SOCIÉTÉ TÉLÉMOBILE. « TELUS Mobilité » et « TELUS Mobilité et télécommunications » sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Holdings Inc. Le futur est simple est une marque de commerce utilisée avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc. *Redevances d'utilisation mensuelles de 6,95 \$, taxes et frais d'international en sus.

Impossible de passer à côté de cette offre.



L'OFFRE INCONTOURNABLE
Pour 25 \$ par mois*, vous obtenez :
150 minutes en tout temps
Appels locaux illimités la fin de semaine, du vendredi 18 h au lundi 8 h
100 minutes d'appels interurbains la fin de semaine au Canada
Messagerie vocale, appel en attente et appel conférence



TELUS
mobilité[™]
Le futur est simple.

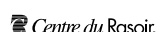


Magasinez en ligne à telusmobilité.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555

BOUTIQUES TELUS

Les Galeries d'Anjou, Montréal
950, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal
Fairview Pointe-Claire, Pointe-Claire
Les Promenades St-Bruno, St-Bruno
Mail Champlain, Brossard

Carrefour Laval, Laval
Centre Rockland, Mont-Royal
Carrefour Angrignon, LaSalle
Place Versailles, Montréal
Place Vertu, St-Laurent



DÉTAILLANTS AUTORISÉS TELUS MOBILITÉ

MONTRÉAL
Radio Service LCT Inc.
(514) 953-4864
Communication Métropolitaine
(514) 259-1988
Globe Mobilité
(514) 272-0099
Instant Page
(514) 527-2080

MONTRÉAL
Action Télécom
(514) 989-9852
Direct.Com
(514) 381-3490
Satellico Com Inc.
(514) 387-4848

LAVAL
Digital Radiocommunications Inc.
(450) 973-3443
SRAD Communications Inc.
(450) 622-1748
DOLLARD-DES-ORMEAUX
La Zone SCP
(514) 421-9889

REPENTIGNY
Technicomm
(450) 582-0085
LASALLE
La maison du cellulaire
(514) 366-6665
LONGUEUIL
Cell-Bo Communications Inc.
(450) 468-0993

ST-LAURENT
PC Page Communications Inc.
(514) 339-1130
CANDIAC
D2 Technologie
(450) 635-5480
BERTHIER
Technicomm
(450) 836-5075

LAVAL
Contact Com D.L. Communications
(450) 882-3888
SOREL
Xtrem Electronique
(450) 561-1364

LONGUEUIL
Cell-Bo Communications Inc.
(450) 677-5296
MONTRÉAL
Communication Métropolitaine
(514) 388-3533

Cap-aux-Pierres aux Caraïbes? Non... à l'Isle-aux-Coudres

A partir de **40 \$** Par personne en occupation double

Tarifs de groupes disponibles. Les taxes sont en sus.

HÔTEL
Cap-aux-Pierres

Reservations et renseignements
1-888-554-6003